



La gouvernance des
organisations de la société civile au
Burkina Faso

Augustin Loada

Introduction

La présente étude porte sur l'inventaire des Organisations de la Société Civile (OSC) actives au Burkina Faso. L'objectif visé est d'en dresser une typologie assortie d'une analyse et de formuler des recommandations et suggestions pour une efficience accrue des OSC.

Ainsi, l'étude portera sur trois points essentiels : une première partie sera consacrée à l'historicité de la société civile au Burkina Faso ; une seconde partie portera sur la présentation des résultats de l'étude et enfin la dernière partie concernera la synthèse et les réflexions finales.

Première partie :

L'historicité de la société civile au Burkina Faso

L'histoire post-coloniale de la société civile burkinabè est marquée par trois phases importantes :

- La phase d'ascension marquée par un rôle politique actif, de l'indépendance (1960) jusqu'à la fin des années 1970.
- La phase d'hibernation marquée par la répression de régimes autoritaires à partir des années 1980.
- La phase de la recomposition avec l'amorce du processus démocratique à partir de la fin des années 1980.

Dans la première phase, la société civile burkinabè a été marquée essentiellement par le leadership du mouvement syndical, qui s'est caractérisait essentiellement par son pluralisme à la fois politique et idéologique. Souvent alliés à des officiels ou clandestins, qui ont été des acteurs de premier plan dans le processus de décolonisation, à côté des partis politiques, n'entendaient pas abandonner la gestion de l'Etat post-colonial à la seule classe politique. Implantés dans les villes et s'appuyant sur quelques dizaines de milliers de y travailleurs de l'Etat et du secteur privé, le mouvement ne s'est pas ainsi limité à un rôle purement corporatiste. Mieux, il a joué un rôle politique majeur, formulant ou soutenant des revendications démocratiques, s'opposant fermement à toutes les tentatives des gouvernements successifs pour remettre en cause le pluralisme syndical et politique, les libertés individuelles et collectives, s'érigeant ainsi en véritable contre-pouvoir. Deux événements majeurs ont marqué cette période :

- Le mouvement protestataire conduit par les syndicats qui a renversé le régime autoritaire du Président Maurice Yaméogo le 3 janvier 1966.
- Les grèves de décembre 1975 qui ont conduit son successeur, le Président Lamizana Sangoulé à renoncer à son projet d'instaurer un système monopartisan.

Le retour à une vie constitutionnelle normale en 1970 avec l'avènement du régime de la IIe République (1970-1974) et en 1978 avec la IIIe République (1978-1980) ont créé des conditions favorables à l'essor de la société civile ; ces deux régimes ayant été marqué par des expériences démocratiques remarquables dans un environnement sous-régional en proie alors au règne du parti unique. Les rapports de force entre majorité et l'opposition étaient assez équilibrés ; les libertés publiques en particulier de presse, d'opinion, d'expression étaient dans l'ensemble respectées. Les gouvernements successifs devaient non seulement compter avec les partis

politiques de l'opposition, mais aussi avec la société civile. Cette dernière était dominée, on l'a vu, par le mouvement syndical, mais aussi par les chefferies et l'Eglise catholique. Par le passé, ces deux dernières forces n'ont pas hésité à s'opposer au pouvoir en place lorsque leurs intérêts étaient menacés. Ce le cas des chefferies qui vont tenter sans succès, avant la proclamation de l'indépendance, de contraindre l'Assemblée territoriale à instaurer une monarchie constitutionnelle. Lorsqu'il arrive au pouvoir, le Président Maurice Yaméogo va à son tour chercher, sans y parvenir, à anéantir qui faisait contrepoids au régime politique unique qu'il tenait de mettre en place. Il faut rappeler en effet que l'influence des chefferies, en particulier des chefferies mossé, qualifiées souvent « d'Etat dans l'Etat » est restée quasi intacte, malgré leur instrumentalisation par l'administration coloniale, l'émergence de nouvelles élites et la politique hostile du Président Yaméogo. Leur légitimité a été préservée notamment auprès des populations mossé, qui constitue la moitié environ de la population totale du Burkina. Quant à l'influence de l'Eglise catholique, dont les fidèles sont pourtant minoritaires (environ 17,58% de la population du Burkina en 1991), elle s'explique avant tout par le rôle que celles-ci a joué dans la formation des élites à travers ses réseaux d'établissements scolaires, lesquels finiront par être nationalisés par le Président Lamizana.

Dans les années 1970, apparaît la figure des Organisations Non Gouvernementales (ONG) avec l'avènement de la sécheresse de 1973 et ses conséquences dramatiques. De nombreuses ONG étrangères s'installèrent au Burkina et des ONG nationales sont créées pour venir en aide aux populations sinistrées. Mais ces ONG vont, à la différence des syndicats, des chefferies traditionnelles ou de l'Eglise catholique, jouer un rôle politique plus discret.

A partir des années 1980, la société civile burkinabè va amorcer une période de reflux avec l'avènement de la Révolution d'août 1983, qui entendait transformer la société burkinabè, renverser les alliances entre l'Etat et les classes urbaines au profit de nouvelles alliances dont la paysannerie constituerait le principal bénéficiaire. Dans cette perspective, de nombreux sacrifices furent imposés aux agents de l'Etat, de milliers d'entre eux furent remerciés de la Fonction publique sous divers prétextes et les chefferies traditionnelles furent dépouillées de leur rôle administratif (administration des villages et quartiers, justice, gestion du foncier). Pour la mise en œuvre de son projet révolutionnaire, le pouvoir s'est appuyé sur les comités de défense de la révolution, disséminés sur l'espace territorial et appelés à se substituer aux syndicats et aux autorités traditionnelles. Les individus ou groupes d'individus qui ont tenté de s'élever contre la remise en cause des libertés individuelles ou collectives furent réprimés par les comités de défense de la révolution. Compte tenu du caractère autoritariste du régime Sankariste et de l'allergie aux critiques, la société civile burkinabè ne pouvait que résister insidieusement dans la clandestinité, sapant progressivement la légitimité populaire du régime qui avait su s'attirer les faveurs de la jeunesse.

Avec la réorientation stratégique de la révolution burkinabè au lendemain du coup d'Etat du 15 octobre 1987, on assiste à la réconciliation entre l'Etat et la société civile. Les autorités coutumières et religieuses furent réhabilitées et les libertés publiques timidement rétablies. Mais, il faut attendre l'amorce du processus de démocratisation à partir de la fin des années 1980 pour voir émerger un contexte institutionnel et politique plus favorable à la renaissance et à l'expression de la société civile. Le gouvernement a même adopté un Plan National de Bonne Gouvernance en 1998 qui reconnaît la société civile comme acteur et la nécessité de renforcer ses capacités et de l'impliquer dans la gestion des affaires publiques.

Dans l'ensemble, le processus démocratique entamé à la fin des années 1980 sera marqué par l'émergence de nouvelles composantes de la société civile burkinabè : le développement de la

presse et des médias ainsi que des associations et ONG de défense et/ ou de promotion des droits de l'homme, de la démocratie, de la citoyenneté, de la liberté de presse, des droits catégoriels (des femmes, des enfants, des jeunes, des consommateurs, des handicapés, etc.). On peut citer comme exemple :

- L'Association des Journalistes du Burkina (AJB) créée en janvier 1988, qui regroupe quelques deux cents journalistes du Burkina repartis sur l'ensemble du territoire ;
- Le Mouvement Burkinabé des Droits de l'Homme et des Peuples créée le 19 février 1989 avec pour mission la promotion, la protection et la défense des droits fondamentaux et des libertés individuelles et collectives de la personne humaine ;
- Le Groupe d'Etudes et de Recherche sur la Démocratie et le Développement Economique et Social (GERDDES-Burkina), une section du GERDDES-Afrique créée en 1992, avec pour ambition de contribuer à éclairer l'opinion publique nationale et internationale, par des analyses sur la paix, la démocratie et le développement dans le but de contribuer à améliorer la qualité des institutions démocratiques et la capacité des citoyens à jouer un rôle essentiel ;
- Le Centre pour la Gouvernance Démocratique, créée en 1999 en vue de promouvoir la démocratie et la bonne gouvernance au Burkina Faso.

La société civile burkinabè ne se réduit pas à ces seules composantes. Mais c'est dans ces composantes qu'on enregistre les associations et organisations les plus dynamiques qui exercent un certain leadership au sein de la société civile burkinabè.

Les associations qui composent la société civile disposent d'un statut légal. En effet, ces associations sont régies par la Loi n°10/92/ADP du 15 décembre 1992 portant liberté d'association. Au terme de cette loi, est désignée comme association « toute groupe de personnes physiques ou morales, nationales ou étrangères, à vocation permanente, à but non lucratif et ayant pour objet la réalisation d'objectifs communs, notamment dans les domaines culturels, sportif, social, spirituel, scientifique, professionnel ou socio-économique ».

La loi identifie quatre types d'associations :

- Les associations de « type ordinaire », telle que définie ci-dessus ;
- Les associations reconnues d'utilité publique, sur demande, et par décret pris en Conseil de Ministres, au terme d'une période d'activités d'au moins deux ans consécutifs. Il s'agit poursuivant un but d'intérêt général dans les domaines du développement économique, social et culturel du pays ou d'une région donnée. Elles peuvent bénéficier de subventions ou de tout autre avantage consenti par l'Etat ;
- Les associations étrangères dont le siège est situé hors du Burkina ou dont les organes dirigeants ou les membres sont essentiellement constitués d'étrangers. Ces associations doivent bénéficier d'une autorisation préalable pour exercer leurs activités au Burkina ;
- Les syndicats, qui sont des organisations des travailleurs ou d'employeurs ayant pour objet la défense des intérêts moraux, matériels et professionnels de leurs membres.

S'agissant des Organisations Non Gouvernementales (ONG), elles ne sont pas mentionnées par la loi. Il s'agit en fait d'associations étrangères ayant signé une convention d'établissement avec le gouvernement ou d'associations nationales ayant signé une convention avec lui. Un protocole d'entente permet de définir les rôles respectifs de l'Etat et de l'ONG bénéficiaire.

La loi du 15 décembre 1992 dispose que les associations se forment librement et sans autorisation administrative préalable. Toutefois, elles ne jouissent de la capacité administrative que dans les conditions prévues par la loi. Celles-ci sont relatives aux modalités de constitution :

- Convocation d'une assemblée générale pour l'adoption des statuts et règlement intérieur ;

- Désignation des membres dirigeants et d'un siège social ;
- rédaction d'un procès verbal de l'instance constitutive ;
- Déclaration d'existence faite dans les huit (8) jours suivant la constitution.

L'administration compétente est tenue de délivrer un récépissé dans un délai ne devant pas dépasser trois mois.

Quant à la presse et les médias audio-visuels privés qui constituent une catégorie importante de la société civile, ils sont régis par la loi portant Code de l'information, qui consacre la liberté d'entreprise dans ce secteur. Toutefois, les responsables des médias audio-visuels doivent, en outre, avoir l'autorisation du Conseil Supérieur de la Communication (CSC) avant d'émettre et respecter un cahier de charge.

La présente étude s'est appesantie sur le diagnostic d'une catégorie d'association et d'organisations. Certes, l'étude aurait été plus englobante si toutes les associations avaient été prises en compte, mais vue la multiplicité des OSC au Burkina Faso, un choix s'imposait. Ce choix n'est pas sans fondement. En effet, les OSC sont celles qui par leurs activités ont largement contribué à la satisfaction de nombreuses attentes des populations burkinabè tant dans les villes que dans les campagnes. Par des actions diverses dans les domaines culturels, sportif, social, spirituel, scientifique, professionnel ou socio-économique, elles ont permis la réalisation de beaucoup projets et d'attentes. En outre, elles ont aidé à la consolidation de la paix, de la stabilité et partant du processus démocratique en cours au Burkina Faso depuis plus d'une décennie. En somme par leurs interventions multiples et multiformes, il convient de retenir qu'elles contribuent pour beaucoup au développement de la Nation. A cet égard, il n'est pas déraisonnable de mieux les appréhender en les soumettant à une grille de questions dont les résultats sont consacrés dans la seconde partie du présent rapport. Les données qui ont servi à l'analyse ont été collectées sur la base d'enquêtes et de recherches documentaires.

Deuxième partie

Présentation des résultats de l'étude

Organisations faitières / alliances

1. Cellule Nationale de Renforcement des Capacités de la Société Civile	
Adresse	
Création	Cette Cellule a été mise en place en 1995 Depuis 2005, la Cellule s'est formalisée et est devenue une organisation dotée d'un statut juridique autonome
Association déclarée ? (O/N)	Oui
Objectifs	améliorer le dialogue entre le Gouvernement et la Société Civile, à satisfaire les besoins de la société civile en matière de renforcement des capacités notamment en matière de gestion, de communication, de négociation dans la perspective d'un développement humain durable
Activité principale	
Activité secondaire	
Couverture géographique	
Structures	
Responsables	
Membership	
Estimation Budget 2006	
Partenariats / Bailleurs	PNUD
Ressources estimées	
Alliances	
Produits	
Observations	A travers ses 11 composantes, elle rassemble 25 membres la Cellule manque d'autonomie réelle pour faire face à ses missions qui sont d'une grande importance pour les OSC

2. SPONG (Secrétariat Permanent des ONG)	
Adresse	
Création	
Association déclarée ? (O/N)	
Objectifs	
Activité principale	
Activité secondaire	
Couverture géographique	
Structures	
Responsables	
Membership	
Estimation Budget 2006	
Partenariats / Bailleurs	
Ressources estimées	
Alliances	
Produits	
Observations	

La société civile burkinabè est très émiettée. Il existe en effet de milliers d'associations, jalouses de leur indépendance les unes par rapport aux autres ; ce qui se traduit bien souvent par des duplications, des rivalités stériles et un manque de coopération. Il existe cependant quelques organisations faitières et alliances dans l'univers de la société civile burkinabè. Parmi elles figurent :

- La Cellule Nationale de Renforcement des Capacités de la Société Civile qui, à travers ses 11 composantes, rassemble 25 membres. Soutenue par le PNUD, la Cellule manque d'autonomie réelle pour faire face à ses missions qui sont d'une grande importance pour les OSC.
- Le SPONG (Secrétariat Permanent des ONG) qui regroupe de nombreuses associations et ONG. Il assure la défense des intérêts des membres et constitue un cadre de dialogue entre l'Etat et les OSC.

La création de la Cellule a pour origine le programme régional « Renforcement de la collaboration ONG/Gouvernement/PNUD » (1990-1994). Ce programme RAF/95/009 adopté par le PNUD visait, entre autres, à améliorer le dialogue entre le Gouvernement et la Société Civile, à satisfaire les besoins de la société civile en matière de renforcement des capacités notamment en matière de gestion, de communication, de négociation dans la perspective d'un développement humain durable. Ce programme devait concentrer l'essentiel de ses efforts à construire et à renforcer l'espace de pouvoir des populations à la base, à rendre disponible pour les OSC des outils d'analyse et des moyens de contribuer à l'élaboration de politiques de développement. La mise en œuvre de ce programme au niveau de chaque pays bénéficiaire devait être assurée par une Cellule nationale de renforcement des OSC.

Au Burkina Faso, cette Cellule a été mise en place en 1995. Cependant, ses activités n'ont connu un démarrage effectif qu'en mai 2000 avec la signature d'un protocole d'accord avec le PNUD. Partie d'un groupe de réflexion composée de seize membres au départ, la Cellule a élargi sa base en intégrant douze autres organisations. Elle regroupe en son sein des principales composantes ci-après et telles que consacrées par le document cadre de référence qui a été finalisé en janvier 2002 : i) les organisations féminines, ii) les instituts de recherche et de formation ; iii) les organisations syndicales ; iv) les organisations religieuses ; v) les associations de défense des droits humains et mouvements à revendications spécifiques ; vi) la presse privée ; vii) les ONGs et associations de développement ; viii) les mouvements de jeunesse ; ix) les personnes dites marginalisées ; x) les organisations paysannes ; xi) les organisations à caractère culturel.

Au départ, la Cellule, qui n'avait pas le statut juridique d'une association, était abritée par le Secrétariat Permanent des ONG (SPONG). Depuis 2005, la Cellule s'est formalisée et est devenue une organisation dotée d'un statut juridique autonome.

Dans le domaine des associations de promotion et de protection des droits de la femme on trouve aussi des collectifs et réseaux composés essentiellement d'ONG, d'associations, de groupements de femmes qui exécutent des projets de développement à la base, font de l'appui conseil, de l'appui financier. Ces collectifs et réseaux regroupent soit des ONG et Associations Nationales et Internationales soit des ONG et Associations uniquement Nationales. Mais la majorité de ces réseaux et collectifs semblent peu opérationnels sur le terrain et peu connus des femmes du monde rural. Il apparaît également que certains collectifs exécutent des activités sur

le terrain en lieu et place de leurs membres, ce qui entraîne des conflits au niveau organisationnel. L'insuffisance de la communication interne et le manque d'alternance, d'esprit démocratique semble se généraliser dans la plupart des cas. Les réseaux et collectifs rencontrés, à l'exception de quelques cas, mènent les mêmes activités que leurs organisations de base alors que leur vocation consiste à coordonner les actions de leurs membres ou avoir une thématique de réseautage, et non à livrer une concurrence déloyale vis à vis de leurs propres membres.

Dans l'univers syndical, il existe à côté des syndicats corporatistes, communément désignés syndicats autonomes, des fédérations professionnelles qui sont composées des travailleurs d'une branche d'activité sans obligation d'appartenance au même corps de travail ou un regroupement des syndicats d'un même corps de métier. Il existe également des centrales syndicales qui sont des coordinations (Unions ou Confédérations) de syndicats corporatistes et de fédérations professionnelles. Ce sont les centrales syndicales qui représentent les travailleurs d'un pays à l'Organisation Internationale du Travail (OIT). Entre syndicats, il existe parfois des partenariats de fait entre les centrales. Elles organisent de temps en temps des actions syndicales conjointes (de grève notamment).

Dans le domaine de la promotion du développement il existe aussi des collectifs et réseaux d'ONG et Associations qui, malheureusement semblent entretenir peu de communication avec leurs structures de base, notamment celles des provinces. Malgré leurs capacités d'analyse et la présence effective de leurs membres sur le terrain, ces collectifs et réseaux influencent très faiblement les politiques de développement au niveau national.

Il existe aussi des organisations paysannes faitières, constituées de milliers de structures. Il n'est donc pas possible d'identifier toute cette mosaïque d'organisations à la base plus ou moins fonctionnelles. A un premier niveau, on trouve les groupements de base, au niveau du village. A un second niveau se trouvent les unions des groupements de base au niveau départemental. A un troisième niveau se trouvent les fédérations ou organisations faitières au niveau des provinces. La région constitue le quatrième niveau et au cinquième niveau, le niveau national, se trouve le siège de l'organisation. Faute de communication interne suffisante, de nombreux groupements de base sur le terrain n'ont pas conscience d'appartenir à une organisation faitière. Certaines organisations faitières ont leur siège dans la capitale et à Bobo-Dioulasso, la seconde ville du pays. D'autres sont implantées dans les autres chefs-lieux de province. En règle générale, ces dernières sont membres des premières. Sur le plan politique, ces organisations ont très peu d'influence sur les politiques publiques. La plupart des organisations faitières sont des organisations généralistes. Seules, quelques-unes sont spécialisées dans des filières. C'est le cas de l'Union Nationale des Producteurs de Coton du Burkina, avec la production et la commercialisation du coton comme activité principale.

Organisations sectorielles

Paramètre premier : Genre, jeunesse et droits de l'enfant

3. Association Marche mondiale des Femmes - Action nationale du Burkina Faso en abrégé « MMF/ANBF »	
Adresse	
Création	1999
Association déclarée ? (O/N)	Oui
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> - Renforcer et maintenir un vaste mouvement de solidarité entre toutes les femmes et les organisations de la base de façon à ce que la Marche constitue un geste d'affirmation des femmes du monde. - Promouvoir l'égalité et la justice entre les femmes et les hommes, entre les femmes elles-mêmes et entre tous les peuples. - Continuer à construire et à renforcer un vaste processus d'éducation populaire où toutes les femmes peuvent analyser par elles-mêmes et pour elles-mêmes les causes de leur oppression, de leur discrimination, ainsi que des alternatives possibles. - Mettre de l'avant les revendications et les alternatives communes aux mouvements des femmes du monde, sur les plans local, national, régional et international, autour des thèmes de la pauvreté et de la violence envers les femmes. - Exercer des pressions politiques sur les gouvernements et les institutions politiques multilatérales (par exemple, l'ONU) pour qu'ils effectuent les changements qui s'imposent pour améliorer les conditions et la qualité de vie des femmes du monde, incluant une politique de désarmement et de résolution pacifique des conflits, la fin de toutes les impunités et de la corruption, de l'utilisation du viol comme arme de guerre, des occupations et de la présence militaires étrangères, ainsi que l'imposition de blocus politiques et économiques. - Remettre en cause et dénoncer les institutions internationales financières, économiques et militaires (FMI, OTAN, OMC, BM, corporations transnationales, agences de coopération qui imposent des conditions aux luttes des femmes) qui appauvrissent, marginalisent les femmes et accroissent la violence à leur égard, et travailler à des propositions institutionnelles alternatives. - Amener la population en général, les autres secteurs de la société et les mouvements sociaux à soutenir et à effectuer les changements qui s'imposent pour améliorer le statut, les conditions et la qualité de vie des femmes du monde entier. - Développer et mettre en œuvre des actions et des propositions féministes dénonçant les institutions économiques et financières qui favorisent l'exploitation et la dégradation de nos ressources, les

	changements climatiques et les pertes de biodiversité. Mener la lutte pour une autogestion de nos ressources environnementales vers un modèle de développement qui soutienne les besoins fondamentaux des générations présentes et à venir.
Activité principale	Droits de la Femme (violences, pauvreté), Formation
Activité secondaire	Information, Plaidoyer
Couverture géographique	45 Provinces du Burkina. Un comité provincial coordonne les activités selon un programme spécifique à la province
Structures	- Assemblée Générale ; - Conseil National ; - Bureau du Conseil National
Responsables	OUEDRAOGO Awa/DABIRE, Présidente
Membership	Appartenance à des structures nationales de concertation : - CONALDIS (MPF) ; - CNLPE (MPF) ; - CNPLE (MASSN) - GRDHD / PNUD
Estimation Budget 2006	
Partenariats/ Bailleurs	OXFAM / Québec ; SCS ; Ambassade du Canada
Ressources estimées	
Alliances	Appartenance à des structures régionales ou internationales de concertation : - Marche Mondiale de Femmes ; - Association pour les Droits de la Femme et le Développement (AWID) en négociation
Produits	-Cadre formel de concertation et de solidarité pour une synergie d'actions ; - Echanges d'informations et d'expertise. - En 2002, la Marche mondiale des femmes a participé activement au Forum social mondial de Porto Alegre (Brésil). Elle était aussi présente au Forum global des ONG " Financement pour le droit à un développement durable et équitable " qui s'est tenu quelques jours avant la Conférence des Nations Unies sur le financement du développement, à Monterrey au Mexique, du 14 au 17 mars 2002. - La Marche mondiale des femmes/Action nationale du Burkina Faso (MMF/ANBF) a organisé du 19 au 21 juin 2006 à Ouagadougou, un atelier d'autoévaluation du projet d'appui au suivi des revendications du 6 mai 2000. Cet atelier vise à évaluer la pertinence, l'efficacité et la durabilité des activités mises en œuvre par la MMF/ANBF. - La Marche mondiale des femmes/Action nationale du Burkina Faso est en train d'entreprendre un vaste processus d'éducation populaire où toutes les femmes peuvent analyser par elles-mêmes, les causes de leurs oppressions et les alternatives possibles pouvant améliorer les conditions et la qualité de vie des femmes au Burkina Faso
Observations	

4. Coordination des ONG Associations Femmes du Burkina en abrégé « COA/FEB »	
Adresse	
Création	18 août 1995
Association déclarée ? (O/N)	Oui. Organisation formellement enregistrée/ n° d'enregistrement : N° 95-0238 MATS/DGAT/DLPAJ du 18 août 1995.
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> - Éliminer l'extrême pauvreté et la faim ; - Assurer l'éducation primaire pour tous ; - Promouvoir l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes ; - Réduire la mortalité infantile ; - Améliorer la santé maternelle ; - Combattre le VIH/sida, le paludisme et d'autres maladies ; - Assurer un environnement durable
Activité principale	Coordination des actions sur le terrain (national, régional, international) ; Plaidoyer en faveur de la femme et la promotion de statut dans tous les domaines ;
Activité secondaire	Analyser les politiques projets programme de développement en tenant compte du genre et en s'appuyant sur les statistiques désagrégées Appuyer les actions des membres sur le terrain.
Couverture géographique	Sur le Plan National
Structures	Congrès ; le Conseil ; le Bureau Exécutif National
Responsables	Madame NIGNAN Marie Louise (Coordonnatrice Nationale)
Membership	Organisations de membres: - 65 ONG et Associations de Femmes dont 3 collectifs, 1 réseau Hommes : Femmes : non déterminé mais dont le nombre varie de 50 à plus de 10.000
Estimation Budget 2006	
Partenariats / Bailleurs	Les Ministères (Promotion de la Femme, Action Sociale, Droit Humain, Economie et Plan); Ambassades (Canada, OXFAMQuebec, UNICEF, CINU, PNUD Pays Bas)
Ressources estimées	Magistrats, Enseignants de tous ordres, Agents de Bureau, Commerçants, Consultantes (toutes), personnes-ressources à divers niveaux, spécialistes dans le domaine analyse, mise en œuvre, suivi évaluation des politiques de développement (personnes engagées dans la cause et la promotion du statut de la femme
Alliances	Appartenance à des structures nationales de concertation : SPONG, CONAGES, CONACOD, REFESA/Burkina, PNGT2, Comité National Sahel21, Cellule Nationale, Société Civile, cadre de concertation des MPF, membre GOEP (Groupe Opérationnel Etude Prospective Burkina 2025. - Appartenance à des structures régionales ou internationales de concertation : REFESA Régional, CIFAD, OPF, AFAO, participation active au Forum des ONG HOUARI et à la Conférence de Beijing sur les Femmes en 1995, à la 23 ^e session des Nations Unies sur les Femmes en 2000, à la Conférence Régionale d'Addis-Abeba en 1999, à la Marche Mondiale des Femmes au sommet sur la terre en Johannesburg 2002
Produits	Propositions de mécanismes de Concertation et de Réseautage plus efficace : Mettre en place une structure faitière pour les ONG-Associations Femmes avec un appui Institutionnel
Observations	

5. Forum For African Women Educationalist / Burkina Faso en abrégé "FAWE/ BURKINA FASO"	
Adresse	
Création	1992
Association déclarée ? (O/N)	Oui. Organisation formellement enregistrée/ numéro d'enregistrement : N° 2002-081/MATD/SG/DGA/DLPAJ du 18 février 2002
Objectifs	- Influencer la politique d'éducation en faveur de l'égalité de genre. Travaux de FAWE étroitement avec des personnes définissant la politique à tous les niveaux pour s'assurer que les politiques adressent des contraintes de genre dans l'éducation et favorisent l'égalité de genre dans l'accès, la conservation et l'exécution – Faire des interventions démonstratives de FAWE incluant : Intendances pour les filles indigentes, favorisant la participation des filles dans SMT, de l'habilitation des filles et des garçons pour l'égalité de genre, maturation sexuelle de gestion, écoles de transformation dans les environnements sensibles de genre, professeurs s'exerçant dans la pédagogie sensible de genre, conseils et la conseillant, autorisant la jeunesse pour se protéger contre le HIV/SIDA et créant un environnement sensible de genre au niveau d'éducation plus élevée
Activité principale	- FAWE entreprend de diverses activités de recommandation visées sensibilisant des personnes définissant la politique, des parents et des communautés, des professeurs, des filles et des garçons sur l'importance de l'éducation des filles et le besoin de l'action d'éliminer des inégalités de genre dans l'éducation. - FAWE conduit également la recherche active sur les questions naissantes dans l'éducation des filles par le programme résident de chercheur d'invité de FAWE (FRGRP) - FAWE octroie de Bourses EDDI aux meilleurs élèves du Secondaire et supérieur.
Activité secondaire	- FAWE fait des plaidoyers en faveur de l'éducation des filles et des femmes. - FAWE appuis à la scolarisation des filles et alphabétisation des mères. Potentialités matérielles siège en location mais un centre polyvalent de formation et d'alphabétisation à Gayeri, dispose de locaux équipés, ordinateurs, accès à Internet. - Compétences : formation Education des filles déscolarisées et initiation à l'emploi. - Plaidoyer et lobbying pour éducation des filles
Couverture géographique	Kadiogo, Houet, Kamandjari, Kouritenga, Sanguié, Yatenga, Tapoa, Seno, Gourma
Structures	L'Assemblée Générale, le Conseil, la Cellule, le Bureau National. Existence d'un personnel permanent : Effectif = 6 Notamment 1 documentaliste, 2 animatrices, un consultant en développement
Responsables	Mme Alice Tiendrebeogo (Présidente) ; Prof. Penina Mlama (Directrice Exécutive)
Membership	Partenaires de FAWE, MEBA, MESSRS, M. Santé, M.ASSN, UNICEF, UNESCO, OSEO, Coopération Suisse, FAWE Régional, PPLS, EDDI, Initiative pour le développement de l'Éducation en Afrique. PRESTON EDUCATION FUND for girls. Collabore avec APAC, WILDAF, Association des Femmes Juristes WILDAF/ BURKINA Association des Sages Femmes, des Infirmières. Association des femmes scientifiques. Nombre de membres : 100 Hommes : 10 Femmes : 90 (membres associés)
Estimation Budget 2006	
Partenariats / Bailleurs	MEBA, MESSRS, M. Santé, M.ASSN, UNICEF, UNESCO, OSEO, Coopération Suisse, FAWE Régional, PPLS, EDDI, Initiative pour le

	développement de l'Education en Afrique. PRESTON EDUCATION FUND for girls. Collabore avec APAC, WILDAF, Association des Femmes Juristes WILDAF/ BURKINA Association des Sages Femmes, des Infirmières. Association des femmes scientifiques
Ressources estimées	- FAWE mobilise les ressources financières, humaines et matérielles pour ses programmes de diverses sources aux niveaux globaux, régionaux et nationaux. Au niveau national, les chapitres nationaux de FAWE soulèvent des fonds des contributions d'adhésion, ministères d'éducation, associés de développement, le secteur privé, les communautés. Au niveau régional, FAWE a un consortium des donateurs et est en cours d'installer des fonds de dotation ;- Nombre de membres : 100 Hommes : 10 Femmes : 90 (membres associés).- Centre de formation et de ressources des filles déscolarisées. Logistique : - Des locaux pour les cours du soir loués. - 1 siège en location à Ouaga, 1 centre polyvalent à Gayeri. - Du matériel en informatique.
Alliances	Appartenance à des structures nationales de concertation : Structure de concertation du MEBA, MESSRS. Appartenance à des structures régionales ou internationales de concertation : - FAWE FORUM FOR WOMEN EDUCATIONALISTS Siège Nairobi (Kenya) - FAWE est membre du Conseil Economique et Social des Nations Unies. Produits :- Don de fourniture pour l'éducation des filles dans des situations de conflit :la Sierra Leone. - Création d'un environnement favorisant pour des filles dans les écoles : Centre de FAWE de l'excellence ; - La recherche pour la qualité dans l'éducation de filles : Centres de FAWE de l'excellence
Produits	
Observations	

6. Réseau de Communication, d'Information et de Formation des Femmes dans les ONG du Burkina Faso en abrégé « RECIF/ONG BF »	
Adresse	
Création	Mars 1992
Association déclarée ? (O/N)	Organisation formellement enregistrée/ numéro d'enregistrement : Arrêté n° 92-205 MAT/MDLP/ SG/DELPA du 8 juin 1992
Objectifs	- Amener les femmes à constituer une force sociale organisée ; - Contribuer au renforcement de la position et du pouvoir de décision des femmes dans les ONG et associations membres, afin de permettre aux femmes d'être davantage prises en compte, intégrées et reconnues à part entière par la société
Activité principale	- Organisation de sessions de formation, de conférences et de rencontres inter-groupes. De nombreuses formations sur la gestion d'une association ont notamment été dispensées et plus de dix ans après sa création, le RECIF constate une nette amélioration dans l'organisation des associations membres. - Renforcement des capacités des membres par des formations par exemple : Genre et Développement, stratégies de lutte contre les violences, Techniques, Évaluation, Gestion etc....
Activité secondaire	- Échanges, Études, Création forum, Appui aux Organisations de base NTICS, Production émission Radio T.V sur les femmes. - Amélioration des structures d'administration du Réseau en les adaptant à sa croissance ; Gestion d'une banque de données informatisées sur la thématique genre ; - Renforcement de la communication entre les organisations membres ainsi qu'avec d'autres réseaux au niveau national, sous-régional et international ; Faire davantage de formations sur les thèmes de préoccupation des organisations membres en général et des femmes en particulier ; - Mise en place de dispositifs utiles à un accroissement progressif de l'autofinancement du Réseau. Ainsi, l'utilisation de CEDONET comme d'un cybercafé permettrait d'accroître les ressources propres du RECIF
Couverture géographique	13 provinces : Bazèga, Yatenga, Kadiogo, Sanmatenga, Namentenga, Ouhimbiri, Passoré, Gourma, Boulgou, Mouhoun, Comoé, Ioba
Structures	- Assemblée Générale ; - Le Conseil d'Administration ; - Assemblée Générale Ordinaire
Responsables	Madame Ernestine SANOGO (Coordonnatrice de RECIF/ONG BF)
Membership	Organisations de membres : - <u>FrancoNet</u> (ONG canadienne œuvrant pour la promotion des NTIC) - <u>Diakonia</u> (ONG suédoise offrant une formation en démocratie et droits de l'Homme) - <u>Terre des Hommes - Allemagne International Service</u> - <u>UNICEF</u> - Membre de 46 Organisations dont 14 ONG et 32 Associations Hommes : non précisé Femmes : 2/3 des membres
Estimation Budget 2006	
Partenariats/ Bailleurs	DIAKONIA (Ambassade Royale des Pays Bas, Terre des Hommes/Allemagne, DED service Allemand de Développement, UNICEF, SOLIDARITE Canada SAHEL (SCS), OXFAM QUEBEC/LEC Projet droit et citoyenneté, UNAIS (United Nations Services, SNV (Organisation néerlandaise de Développement
Ressources estimées	- Personnel permanent dans les domaines d'intervention du réseau, Formation, Genre, Suivi Evaluation, Etude/Recherche, NTIC, Appui conseil, ainsi que les compétences du CA et des Structures membres. - Potentialités : siège loué et équipé, matériel Roulant, Ordinateurs. Existence d'un personnel permanent : Oui Effectif : 9
Alliances	- Appartenance à des structures nationales de concertation : Cellule

	Nationale de renforcement de la Société Civile, CONALDIS, COPOD, Afrique 2000, RENLAC, CNDH, FICOM (actions concertées avec le SPONG, Projet DCF participe à l'élaboration au rapport national DHD avec le PNUD). - Appartenance à des structures régionales ou internationales de concertation
Produits	- Personnel permanent dans les domaines d'intervention du réseau : Formation, Genre, Suivi Évaluation, Étude/Recherche, NTIC, Appui conseil, ainsi que les compétences du CA et des Structures membres. - Edition d'un bulletin de liaison traduit en langues nationales, intitulé « <i>Quoi-Quoi</i> ». - Gestion d'un <u>centre de documentation</u> (consultation de documents écrits et audiovisuels), CEDONET. - Études sur les violences faites aux jeunes filles et aux femmes afin de définir et de mettre en œuvre des stratégies d'élimination de toutes les formes de violences faites aux femmes. - Production d'outils éducatifs de communication et de sensibilisation par l'audiovisuel et le théâtre-forum. - Production et diffusion d'émissions radiophoniques et télévisées, intitulées « <i>Paroles de Femmes</i> », diffusées dans les provinces du pays. Jusqu'en 2003, l'émission consistait en la rencontre de femmes de différentes associations membres discutant autour d'un thème intéressant les femmes : excision, mariages forcés et précoces, droits des femmes... Pour l'année 2004, le Réseau souhaite changer le contenu de l'émission et lui donner plutôt la forme de reportages dans les villages, pour montrer la réalité de la vie des femmes rurales. Au niveau national participation au conférence de Beijing 95 Conférence d'Addis Abéba pour évaluation Action Africain 99. Échange d'informations par Internet. Mise en œuvre de dispositifs de suivi et dévaluation des activités menées. Le RECIF a ainsi appris aux associations membres capitaliser leurs expériences en constituant une base de données sur toutes les activités qu'elles ont menées. Publication d'un calendrier sur un thème intéressant les femmes. Celui de l'année 2004 est intitulé : « <i>Genre et Lutte contre la pauvreté, parlons-en</i> ».
Observations	

6. Réseau Femmes et Développement du Burkina Faso en abrégé « RFD/Burkina »	
Adresse	
Création	1993
Association déclarée ? (O/N)	Organisation formellement enregistrée/numéro d'enregistrement : Récépissé N° 98-375 MATS/SG/DGAT/DLSAJ du 16 décembre 1998
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> - Lutter contre les violences domestiques/ violences du genre ; - Soutenir les réfugiés/personnes déplacées ; - Instituer un mécanisme pour l'avancement de la femme ; - Lutter pour les droits d'héritage et de propriété de la femme ; - Œuvrer pour paix/résolution des conflits ; - Promouvoir l'éducation/alphabétisation ; - Travailler à l'allègement de la pauvreté ; - Travailler pour le renforcement économique ; - Promouvoir les droits socioculturels ; - Militer pour l'application des instruments internationaux de droits de l'homme ; - Promouvoir la santé nutritionnelle
Activité principale	<ul style="list-style-type: none"> - Mener des activités de sensibilisation, de formation, dans des études. S'investir pour le développement ou pour le renforcement des composantes de la Société Civile ; - Trouver une politique incitative pour pousser les femmes à travailler ensemble pour valoriser leurs visions et ambitions du Développement National ; - Permet d'être plus fort pour affronter les risques de toutes sortes.
Activité secondaire	<ul style="list-style-type: none"> - Faire des formations d'éducation, d'alphabétisation, de gestion d'activités rémunératrices ; - Sensibiliser sur les droits et responsabilité, film débats aux enfants ; - Sensibiliser sur les relations parents enfants; - Appui les groupements de femmes
Couverture géographique	Ville et campagne partout au Burkina, mais particulièrement : Kadiogo, Houet, Sourou, Gourma, Soum, Seno, Oudalon
Structures	Assemblée Générale - Bureau exécutif
Responsables	Nom du Directeur actuel : Mme Zoundi Simone (Présidente de RFD Burkina)
Membership	Organisations de membres
Estimation Budget 2006	
Partenariats/ Bailleurs	Principaux bailleurs de fonds: Italie, USAID/Rotary mais non concrétisé ONG Chrétien pour le Sahel (Belge) Wildaf-COAFEB, COPAFO Coopérative de femmes de Ouagadougou
Ressources estimées	Ressources humaines et matérielles de l'organisation : 30 organisations membres Hommes : 10 personnes ressources Femmes : non déterminé mais essentiellement des femmes.
Alliances	<ul style="list-style-type: none"> - Appartenance à des structures nationales de concertation : COAFEB ; Cadres de concertation du MPF et de l'action sociale. - Appartenance à des structures régionales ou internationales de concertation : Réseau femme et développement de l'Afrique notamment Côte d'Ivoire, Congo (Brazzaville) et France
Produits	<p>Depuis la création de l'organisation, les actions suivantes ont été menées au profit des femmes:</p> <ul style="list-style-type: none"> - Au plan politique : a aidé à la réorganisation du Ministère de la promotion de la Femme pour prendre en compte tous les domaines concernant les femmes. De ce fait, les directions spécifiques suivantes ont été créées: La direction des Affaires juridiques, la direction de la

	<p>Coordination des associations féminines, la direction du Plaidoyer et de l'Habilitation pour la promotion de la femme, la direction du Genre pour le développement et la direction de l'Encadrement et du suivi des actions en faveur de la femme et de la petite fille. Le Ministère veille à ce que tous les projets et programmes du gouvernement prennent en compte l'aspect genre. D'où la mise en place de points focaux dans les différents ministères et autres partenaires d'intégrer entre autres l'approche Genre au niveau des analyses conduites dans leurs secteurs d'activités. A cet effet, le cadre stratégique de lutte contre la pauvreté adopté en 2000 par le gouvernement qui annonce les objectifs prioritaires pour la décennie et qui se veut un cadre de référence et d'harmonisation de toutes les interventions en matière de lutte contre la pauvreté a été révisé en 2003 et prend mieux en compte l'approche Genre. Cependant, les spécificités de la femme ne sont pas toujours prises en compte à certains niveaux Par exemple, au niveau des budgets régionaux et locaux, la sous représentation des femmes dans les sphères de décision telles que les conseils municipaux font que les préoccupations des femmes ne sont pas toujours prises en compte dans leur confection.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Création de la Commission nationale pour la promotion de la femme (CNPF) en 1998. Pour plus d'efficacité, cette commission a été remplacée par des organes d'orientation et de suivi du plan d'actions de promotion de la femme. Ces organes sont: la Coordination nationale du plan d'action de promotion de (CNPAPF), le Secrétariat permanent du plan d'action de promotion de la femme (SP/PAPF) et le Comité sectoriel. - Elaboration d'un plan d'action de promotion de la femme en 1998. La faiblesse de la mobilisation financière a constitué un obstacle à la réussite de l'exécution de ce plan. - En vue de définir de grandes orientations pour la mise en œuvre des recommandations issues de Beijing + 5, le ministère chargé de la promotion de la femme a organisé un forum national en octobre 2000 qui a permis une large concertation entre le gouvernement, la société civile et les partenaires au développement et l'obtention d'un document consensuel pour l'amélioration des conditions de la femme et de la petite fille. - Organisation de plaidoyers en collaboration avec des associations féminines sur l'accès des femmes aux postes de décisions. - Collaboration étroite avec le ministère de l'Enseignement de base et de l'Alphabétisation qui a valu le fait que la scolarisation des filles occupe une place importante dans le Programme décennal pour le développement de l'éducation de base (PDDEB); ce qui a entraîné l'accroissement du taux de scolarisation des filles au Burkina. - Au plan socio-économique : Le gouvernement a renforcé le pouvoir économique des femmes en vue de réduire la pauvreté par: le renforcement du Fonds d'appui aux activités génératrices de revenus des femmes (FAARF); la création du Projet d'appui aux activités génératrices de revenus des femmes agricultrices(FAAGRA); la construction d'infrastructures socio-économiques telles que les maisons de la femme grâce aux ressources du budget des Pays pauvres très endettés (PPTTE); l'octroi de technologies aux associations féminines également grâce aux ressources PPTTE. De nombreuses associations et ONG œuvrant pour l'amélioration des conditions de vie 3 des femmes leur offrent des micro-crédits; - Le renforcement des capacités des femmes à travers des formations en technique de gestion. Cependant, des difficultés d'écoulement
--	-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

	<p>existent compte tenu de la libéralisation des marchés et la Mondialisation. Pendant que certains font leurs commandes sur l'Internet, la majorité des femmes ne sont pas alphabétisées. Même pour celles qui sont lettrées ces technologies coûtent tellement chères qu'elles n'y ont pas accès.</p> <p>- Au plan des droits des femmes : La création de la Commission nationale de lutte contre les discriminations à l'égard des femmes (CONALDIS) au ministère de la Promotion de la femme (MPF) a permis de veiller à ce que tous les textes soient conformes à la CEDEF. Le ministère de la Promotion de la femme travaille en étroite collaboration avec plusieurs organisations féminines comme l'Association des femmes juristes, WILDAF en vue de l'application des lois et textes favorables à la femme. Le Code pénal a été révisé pour réprimer l'homme au même titre que la femme en cas d'adultère.</p>
Observations	<p>Compétences et potentialités spécifiques de l'organisation : Compétences multiformes surtout dans le domaine de la formation des formateurs (éducation et alphabétisation gestion de micro projets de développement) ; compétences en genre, méthode participative; élaboration de projets en fabrication de savon, séchage de fruits et légumes</p>

7. Association des Élèves et Étudiants Musulmans du Burkina en abrégé « AEEMB »	
Adresse	
Création	Reconnu le 21 /01/1986 mais existence depuis 21/ 03/1985
Association déclarée ? (O/N)	Organisation formellement enregistrée: Récépissé n°97-106/MATS/SG/DGAT/DLPAJ du 11/04/97
Objectifs	- Promouvoir et dynamiser l'islam dans le milieu scolaire et étudiantin ; - Regrouper ses membres dans un étroit sentiment de fraternité ; - Défendre ses membres sur le plan moral, matériel et religieux, et de travailler à leur épanouissement ; Participer au développement socio-économique du pays
Activité principale	Les activités de formation : les cours et séminaires de formation, les conférences publiques, les causeries débats, les retraites spirituelles, académiques et scolaires, la publication de bulletins, des activités culturelles (nuits culturelles, semaines culturelles, théâtres, projection vidéo, tournoi de football ; activités de bienfaisance sociale (don de sang, reboisement, nettoyage des lieux publics...)
Activité secondaire	Les activités administratives : L'Assemblée Générale (AG) qui regroupe au moins une fois par an le comité exécutif et les Conseils Généraux - Le Conseil d'Administration qui réunit chaque trois (3) mois le Comité exécutif, Conseil Consultatif et le Commissariat Aux Comptes - Les réunions des différents organes en cas de besoin ; Le colloque organisé par le Comité exécutif chaque deux ans pour préparer le congrès
Couverture géographique	Territoire national
Structures	Congrès - Conseil d'Administration (Comité Exécutif National Conseil Consultatif Commissariats aux comptes)- Conseils Généraux (Provinces) - Sections des Établissements
Responsables	Tiguiani NOMBRE
Membership	Organisations de membres : Autres organisations de Jeunesse : JEC ; GBU (Groupe Biblique Universitaire) Autres Associations Islamiques ; L'AEEMB entretient des relations avec toutes les associations islamiques nationales, certaines associations confessionnelles islamiques et certaines organisations de la société civile nationale
Estimation Budget 2006	
Partenariats/ Bailleurs	Principaux bailleurs de fonds : - ONG l'Agence des Musulmans d'Afrique (AMA) ; - l'Association Mondiale de l'Appel Islamique (AMAI) ; - Mounazzamat, Daawa al islamiya
Ressources estimées	Ressources humaines et matérielles de l'organisation : Nombre de membres : environ 12.000 Hommes : Femmes plus nombreuses Existence d'un siège permanent
Alliances	Appartenance à des structures nationales de concertation : - Comité National d'Organisation du Pèlerinage Musulmans (CNOPM) ; - Commission Lune (observation de la lune longtemps à l'avance pur le Ramadan) ; - Fédération des Associations Musulmanes (en gestation) ; - Plan de lutte contre le Sida au sein des Associations musulmanes. Appartenance à des structures régionales ou internationales de concertation : OJMAO (Organisation de la Jeunesse Musulmane en Afrique de l'Ouest)
Produits	En 20 ans d'existence, l'association dispose de façon effective d'un cadre de formation, de fraternisation et de promotion de l'élève et de l'étudiant musulman. C'est un cadre qui favorise l'unité des élèves et

	<p>étudiants quel que soit leur appartenance ethnique raciale ou sexuelle. Aussi plusieurs activités de formation religieuse et académique sont organisées au profit des membres, et aussi des élèves du primaire. En outre, la structure dispose d'un système d'appui à la formation des parents qui le souhaite à travers les cours à domicile. En sus l'AEEMB s'est implanté sur l'ensemble du pays avec 41 conseils généraux. Elle participe par ailleurs à toutes les activités de jeunesse organisées par l'administration publique, lorsqu'elle est invitée. Elle assure également une participation à toutes les rencontres et échanges concernant les associations islamiques et les musulmans du Burkina. Il y a enfin l'ouverture de la première mosquée de vendredi pour les sermons en français depuis 1993 ainsi que l'ouverture d'une bibliothèque et d'une discothèque à son siège national</p>
Observations	<p>Dans la sous région elle a tissé des rapports avec des Associations d'élèves et d'étudiants Musulmans (Togo, Côte d'Ivoire, Bénin, Mali, Niger et Sénégal) avec lesquelles elles ont mis en place l'organisation de la jeunesse musulmane en Afrique de l'Ouest (OJEMAO) depuis 1993 à Orodara dans le Kéné Dougou au Burkina. L'AEEMB travaille également avec les ONG comme l'Agence des Musulmans d'Afrique (AMA) et l'Association Mondiale de l'Appel Islamique (AMAI), Mounazzamat, Daawa al islamiya. Depuis quelques années elle participe au colloque international des musulmans de l'espace francophone</p>

8. Jeunesse des Assemblées de Dieu du Burkina en abrégé « JAD-B »	
Adresse	
Création	10 Octobre 1973
Association déclarée ? (O/N)	Oui. Récépissé de déclaration d'association No 2/IS/ DI du 10/02/73
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> - Évangélisation ; - Promouvoir et dynamiser le christianisme dans le milieu scolaire et étudiantin et extra- étudiantin ; - Regrouper ses membres dans un étroit sentiment de fraternité ; - Défendre ses membres sur le plan moral, matériel et religieux, et de travailler à leur épanouissement ; - Participer au développement socio-économique du pays
Activité principale	Spirituelle, Socio-économique
Activité secondaire	Culturelle et Développement
Couverture géographique	Régions, sous Régions, Églises locales
Structures	Assemblée Générale – Le Conseil National - Le Bureau National
Responsables	KABORE Frédéric
Membership	Organisations de membres : Membre de la Convention Nationale des Mouvements et Associations de Jeunesses du Burkina (CNAMJB). Appartenance à des structures régionales ou internationales de concertation : Alliance des Jeunesses des Assemblées de Dieu d'Afrique (AJADA)
Estimation Budget 2006	
Partenariats/ Bailleurs	Soutien en provenance des différentes Eglises ; les financements issus des liens extérieurs
Ressources estimées	La JAD a pris beaucoup d'importance avec les années et compte actuellement plus de 120 000 membres actifs à travers le pays. L'ampleur de la tâche a fait passer le nombre des membres du Bureau National de 6 à 15 dont les responsables des camps bibliques et des chorales. Les structure qui dirigent la JAD de nos jours sont : • Un Bureau National de 15 membres ; • 17 Bureaux Régionaux de 7 membres chacun ; • 460 Bureaux Locaux de 7 membres chacun
Alliances	Église Nationale - Association des Servantes du Christ (ASC) - Ministère de la Jeunesse et des Sports - Union Chrétienne Médicale et Para-Médicale (UCMP)
Produits	La JAD a entrepris de nombreuses activités pour atteindre le but essentiellement spirituel défini par sa Constitution. Les principales sont : Conventions nationales et régionales tous les 2 ans ou des thèmes bibliques sont traités. • Conseils Nationaux et régionaux ; • Camps bibliques annuels • Retraites spirituelles • Conférences • Jeunes et prières • - Évangélisation • - Séminaires - Alphabétisation. • Edition d'un journal "ECHO-JAD" • Journée Nationale annuelle le dernier dimanche de septembre • - Soutiens des œuvres de l'Église
Observations	

9. Jeunesse Étudiante Catholique en abrégé « J.E.C »	
Adresse	
Création	1948 au Burkina Faso
Association déclarée ? (O/N)	
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> - Promouvoir et dynamiser le christianisme dans le milieu scolaire et étudiantin et extra- étudiantin ; - Regrouper ses membres dans un étroit sentiment de fraternité ;

	<ul style="list-style-type: none"> - Défendre ses membres sur le plan moral, matériel et religieux, et de travailler à leur épanouissement ; - Participer au développement socio-économique du pays ; - Collaboration avec les structures de jeunesse pour résoudre les questions relatives à la jeunesse (crise à l'Université de Ouagadougou)
Activité principale	- Formation technique, Spirituelle et Humaine
Activité secondaire	Reboisement, Séminaires de Formation
Couverture géographique	Milieu Scolaire et Estudiantin
Structures	- Conseil National ; - Comité National ; - Équipe Nationale
Responsables	NANAMA Ignace (Responsable National)
Membership	Organisations de membres : - Appartenance à des structures nationales de concertation : RAJS (Réseau Africain des Jeunes Contre le Sida).- Appartenance à des structures régionales ou internationales de concertation : JEC Panafricaine (Kenya), JEC Internationale (Paris), ONU, Union Africaine (UA)
Estimation Budget 2006	
Partenariats/ Bailleurs	- Panaf ; JECI - JEC Panafricaine (Kenya), JEC Internationale (Paris), ONU, Union Africaine (UA)
Ressources estimées	- Clergé, Aimés -Forte mobilisation : Nombre de membres : 8400 Hommes : 40% Femmes : 60% ; - Expérience dans les actions socio-éducatives
Alliances	Panaf ; JECI ; Ministère de l'Emploi ; - RAJS (Réseau Africain des Jeunes Contre le Sida) ; - JEC Panafricaine (Kenya), JEC Internationale (Paris), ONU, Union Africaine (UA)
Produits	- Les actions socio-éducatives ; -Campagnes d'évangélisation ; - Visites dans les hôpitaux et dans les maisons d'arrêt
Observations	

10. Nom de l'organisation : Jeunesse Unie pour une Nouvelle Afrique en abrégé « JUNA »	
Adresse	
Création	25 avril 2003
Association déclarée ? (O/N)	
Objectifs	- Promotion des droits humains - Promotion de la culture africaine - Promotion de l'intégration africaine
Activité principale	- Sensibilisation ; - Rédaction d'articles de journaux ; - Animation de conférence de presse ; - Promotion des droits humains
Activité secondaire	- Promotion de la culture africaine ; - Promotion de l'intégration africaine
Couverture géographique	Etablissement d'enseignement secondaire, Supérieur et professionnel
Structures	Assemblée générale (AG)/ Bureau Exécutif Central (BEC)
Responsables	Youmani Jerome Lankoande
Membership	Organisations de membres : MPDH
Estimation Budget 2006	
Partenariats / Bailleurs	Ambassade du Danemark-Université de Ouagadougou- MPDH
Ressources estimées	Ressources humaines et matérielles de l'organisation : - Membres fréquentant plusieurs UFR et établissements supérieurs -Nombre important de militants sympathisants -Dynamisme du BEC
Alliances	-Appartenance à des structures nationales de concertation : - Appartenance à des structures régionales ou internationales de concertation
Produits	-Existence de section dans d'autres villes d'Afrique -Existence de représentation en Europe -Participation aux débats nationaux et internationaux à travers la participation à des -rencontres nationales internationales ; -Expériences de plusieurs activités menées -Rédaction d'articles de journaux -Animation de conférence de presse
Observations	

11. Afrique Jeunesse : Réseau d'information et de formation sur la Jeunesse	
Adresse	
Création	1993
Association déclarée ? (O/N)	
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> - Former les animateurs d'espaces de rencontres de jeunes pour servir d'agents éducateurs des jeunes en vue d'un changement qualitatif de leurs comportements face aux IST/VIH/SIDA. - Doter 45 centres et maisons de jeunes, de pairs éducateurs compétents dans l'organisation et l'animation de causeries socio-éducatives sur le VIH/SIDA via les TIC - Susciter et encourager, la mise en place par les centres de jeunes, de groupes d'amitié et de solidarité face au VIH/SIDA. - Contribuer au renforcement des mesures de prévention des IST/VIH/SIDA dans le milieu des jeunes au Burkina Faso. - Favoriser au niveau national une prise de conscience conséquente et généralisée chez la jeunesse burkinabé, pour un changement véritable de comportement face aux IST/VIH/SIDA
Activité principale	Information ; Formation
Activité secondaire	Appui Conseil
Couverture géographique	30 Provinces (8 Régions)
Structures	Conférence Générale; AG ; Coordination Générale
Responsables	HIEN Jonas (Président)
Membership	Organisations de membres : -Nombre de membres : 65 associations Hommes : Femmes : - Réseau Africain de la jeunesse (Lomé) : membre du bureau. - Réseau Mondial Information de la jeunesse : Point Focal Africain
Estimation Budget 2006	
Partenariats / Bailleurs	-UNESCO, OXFAM Québec, SCS, État
Ressources estimées	
Alliances	-Appartenance à des structures nationales de concertation : C.N des OSC. - Appartenance à des structures régionales ou internationales de concertation : - Réseau Africain de la jeunesse (Lomé) : membre du bureau. - Réseau Mondial Information de la jeunesse : Point Focal Africain
Produits	Atelier National de formation de formateurs d'animateurs de centres et de maisons de jeunes sur la prévention des IST/VIH/SIDA via les TIC -Etudes ; Appui Conseil en gestion des associations -Techniques d'élaboration, gestion, Suivi- Evaluation des projets- Information et sensibilisation des jeunes et du public -Il dispose d'un Bulletin d'information " Afrique Jeunesse "
Observations	

12. Coalition au Burkina Faso pour les Droits de l'Enfant en abrégé « COBUFADE »	
Adresse	
Création	02/02/1995
Association déclarée ? (O/N)	
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> - Lutte contre le travail des enfants ; - Lutte contre l'exploitation sexuelle des enfants ; - Lutte contre le trafic des enfants ; - Promotion de l'éducation des enfants ; - Soutenir les enfants en difficulté ; - Promotion des droits des enfants
Activité principale	Sensibilisation et formation Appui conseil Formation sur les droits de l'enfant
Activité secondaire	Recherches sur les droits de l'enfant ; Campagnes de sensibilisation sur les droits de l'enfant
Couverture géographique	Territoire national
Structures	Assemblée Générale ; Bureau exécutif de 9 membres
Responsables	Mme Téné D. KINDA - Fonction : Coordinatrice
Membership	Organisations de membres : Compétences et potentialités spécifiques de l'organisation : Appartenance à des structures nationales de concertation : Non CONAPOD Appartenance à des structures régionales ou internationales de concertation : Réseau de coalitions de l'Afrique de l'ouest pour les droits de l'enfant
Estimation Budget 2006	
Partenariats / Bailleurs	Principaux bailleurs de fonds : Aide à l'enfance-Canada; Save the children UK; PNUD; BIT/IPEC
Ressources estimées	Nombre de membres : 21 ONG et Associations Nationales et Internationales. Existence d'un personnel permanent : Oui Effectif : 03
Alliances	Appartenance à des structures régionales ou internationales de concertation : Réseau de coalitions de l'Afrique de l'ouest pour les droits de l'enfant. Appartenance à des structures nationales de concertation : CONAPOD - <u>Association Burkinabè pour la Survie de l'Enfance</u> - <u>Association de Protection et de Sauvegarde de l'enfance en Danger</u> - <u>Association of Parents of Encephalic Children</u> - <u>Coalition for an International Criminal Court</u> - <u>Mouvement Burkinabè des droits de l'homme et des peuples</u> - <u>Save the Children UK</u> - <u>Burkina Faso Office</u> - <u>Young Solidarity</u>
Produits	-Appui aux filles domestiques, -Rédaction d'un code de bonne conduite, censé protéger les enfants, travailleurs domestiques au Burkina Faso
Observations	

13. Association Appui moral, Matériel et Intellectuel à l'Enfant ; Sigle : AMMIE	
Adresse	
Création	15/02/1993
Association déclarée ? (O/N)	
Objectifs	- Promotion de l'éducation des enfants ; - Soutenir les enfants en difficulté ; - Promotion des droits des enfants.
Activité principale	Santé, Éducation, Promotion féminine
Activité secondaire	Protection de l'Environnement, lutte contre les injustices sociales, Promotion des droits humains
Couverture géographique	Province du Yatenga (Départements : Ouahigouya, Thioce, Oula, Kossouka, Séguenéga) du Lorum
Structures	Assemblée Général, Bureau exécutif, Bureaux des sections provinciales, des sous-sections, Comités de villages et de secteurs
Responsables	
Membership	Organisations de membres : Appartenance à des structures nationales de concertation : CICDOC, RECIF/ONG, ABAD, CCEB, PAMAC, CAS/VIH, IPC
Estimation Budget 2006	
Partenariats / Bailleurs	Terre des hommes/Suisse ; IAMANEH, GTZ, PSF, Chambery OHG, Danida.PEEM AMMIE, Santé sans frontière, Francophonie, Ministère de la Santé
Ressources estimées	Nombre de membres : Homme/ Femme : Composantes : Organisations pour la promotion de la femme
Alliances	CICDOC, RECIF/ONG, ABAD, CCEB, PAMAC, CAS/VIH, IPC - Coordination des femmes, cadre de concertation provinciale, CCEB/Section OHG
Produits	Interventions dans divers domaines : Santé communautaire, alphabétisation, lutte contre les IST/VIH/SIDA (Dépistage, Prise en charge, Activités récréatives des enfants : colonie de vacances
Observations	

Paramètre II

Associations professionnelles, estudiantines et syndicales

14. Confédération Générale des Travailleurs du Burkina « CGT-B »	
Adresse	
Création	29 octobre 1988
Association déclarée ? (O/N)	
Objectifs	La lutte quotidienne pour le pain et la liberté se situe dans le cadre de la lutte globale de notre peuple pour son émancipation réelle. <u>La lutte contre l'impunité des crimes économiques et de sang au Burkina Faso</u>
Activité principale	Défense des intérêts matériels et moraux des membres
Activité secondaire	Participation à l'approfondissement de la démocratie
Couverture géographique	Dans toutes les 45 Provinces
Structures	Congrès ; - Conseil syndical ; - Conseil de direction ; - Le Comité confédéral national
Responsables	Tolé SAGNON
Membership	Organisations de membres
Estimation Budget 2006	
Partenariats/ Bailleurs	OUSA (Organisation de l'Unité Syndicale Africaine) ; relation avec les organisations syndicales de l'Europe et du Canada
Ressources estimées	Existence d'un personnel permanent : Oui Effectif : 01 : Secrétaire aux relations extérieures de la confédération
Alliances	Appartenance à des structures régionales ou internationales de concertation : - BIT sous régional et international ; mouvement syndical sous régional (Mali, Burkina, Niger, Togo, Côte d'Ivoire). - OUSA (Organisation de l'Unité Syndicale Africaine) ; relation avec les organisations syndicales de l'Europe et du Canada
Produits	- La confédération intervient dans tous les secteurs de vie nationale et s'appuie sur les compétences de chaque structure spécifique. - La CGT-B contribue activement à en faire une réalité durable au profit des Travailleurs burkinabè
Observations	

15. Confédération Nationale des Travailleurs du Burkina « C N T B »	
Adresse	
Création	1948
Association déclarée ? (O/N)	
Objectifs	- Défendre les intérêts de toutes natures des travailleurs ; - Promouvoir la cohésion sociale ; - Soutenir les travailleurs dans leurs démarches et leurs revendications pour l'amélioration de leurs conditions de vie et de travail
Activité principale	Défense des intérêts des membres et leur représentation dans les instances de décision
Activité secondaire	Formations syndicales et professionnelles
Couverture géographique	- 18 provinces du Burkina (Kadiogo, Houet, Sanmatenga, Namentenga, Boulgou, Boulikémdé, Comoé, Ganzourgou, Sourma, Nahouri, Oubritenga, Passoré, Sissili, Yatenga, Kouritenga, Léraba, Bani, Bazinga, et 5 provinces dont les bureaux ne sont pas renouvelés
Structures	- Congrès ; - Le Bureau National ; - Le Comité confédéral. - Le Secrétariat permanent
Responsables	OUEDRAOGO Laurent Fonction : Secrétaire Général Confédéral
Membership	Organisations de membres : - Organisation Démocratique Syndicale des Travailleurs Africains (ODSTA) ; Organisation de l'Unité Africaine (OUA) ; - Confédération Mondiale du Travail (CMT)
Estimation Budget 2006	
Partenariats / Bailleurs	-Confédération des Syndicats Chrétiens de Belgique (CSC/Belgique) ;- Solidarité Mondiale
Ressources estimées	:- Nombre de membres : environ 7000 Hommes : 4700 Femmes : 2300- La CNTB dispose de plusieurs compétences en matière de ressources humaines : 1 responsables chargé des normes du travail ; 1 spécialiste de la prévention des accidents du travail ; il existe aussi une commission chargée de la formulation des projets.- Existence d'un personnel permanent : Oui Effectif : 02 Le Secrétaire Général Confédéral et l'Assistant Administratif et Financier
Alliances	Appartenance à des structures nationales de concertation : Conseil Economique et Social (CES) ; Commission Consultative du travail ; Conseil d'Administration de la CNSS. - Appartenance à des structures régionales ou internationales de concertation : - a) régional : Organisation Démocratique Syndicale des Travailleurs Africains (ODSTA) ; Organisation de l'Unité Africaine (OUA) ; - b) international : Confédération Mondiale du Travail (CMT)
Produits	- Un rapport annuel est fait chaque année plus un rapport à mi-parcours : ainsi le rapport annuel a été réalisé pour fin 2001 et le rapport à mi-parcours en juin 2002 ; - Mise en place d'une coopérative des travailleurs, dénommée COSYTRA - Formation en méthodologie syndicale
Observations	

16. Force Ouvrière/Union Nationale des Syndicats Libres « FO/UNSL »	
Adresse	
Création	1995
Association déclarée ? (O/N)	
Objectifs	- Défendre les intérêts de toutes natures des travailleurs ; - Promouvoir la cohésion sociale ; - Soutenir les travailleurs dans leurs démarches et leurs revendications pour l'amélioration de leurs conditions de vie et de travail
Activité principale	Défense des intérêts matériels et moraux des membres. Le cheval de bataille de Force Ouvrière est la formation
Activité secondaire	connaissance des droits et devoirs du travailleur ; respects des textes
Couverture géographique	12 provinces sont pourvues de sections fonctionnelles : Kadiogo, Mouhoun, Boulikemdé, Sanguié, Sissili, Gourma, Boulgou, Sanmatenga, Houet, Comoé, (Orodara et Houndé)
Structures	- Congrès ; Conseil syndical ; Comité Directeur ; Bureau
Responsables	TIENDREBEOGO Joseph (Fonction : Secrétaire Général)
Membership	
Estimation Budget 2006	
Partenariats / Bailleurs	Force Ouvrière n'a de soutien que de l'Etat (subvention)
Ressources estimées	3800 Hommes : 3000 Femmes : 800 - Existence d'un personnel permanent : Oui Effectif : 01 Secrétaire Général à la formation - Force Ouvrière dispose d'une documentation assez fournie en matière de formations diverses et assis un comité de formation
Alliances	Appartenance à des structures nationales de concertation - Commission consultative nationale ; Commission d'Arbitrage.- Appartenance à des structures régionales ou internationales de concertation : Régionales : OUSA ; Syndicats Sahéliens/ Saharium (Tchad)
Produits	1. Élaboration et adoption d'une stratégie et d'un contenu de programme d'éducation ouvrière en Hygiène Sécurité et Santé au travail dans les cinq pays du Conseil de l'Entente. Résultats des séminaires ateliers nationaux actuellement en cours feront l'objet d'un séminaire sous-régional de validation qui débouchera sur l'édition d'un guide pratique pour l'éducation ouvrière en HSS au travail pour les organisations des travailleurs des pays du Conseil de l'Entente. - 2. L'élaboration d'un plan stratégique commun de développement des organisations syndicales de chaque pays incluant les activités s'y rattachant aux 4 objectifs stratégiques du BIT en rapport avec le travail décent. Dans chacun des 5 pays les organisations syndicales harmonisent leur programme de formation syndicale et d'éducation ouvrière dans tous les domaines et notamment : " La recherche syndicale-" la lutte contre le VIH/SIDA -" la protection sociale et son extension au secteur informel" -l'entreprenariat féminin"- la productivité"- la négociation collective
Observations	

17. Union Générale des Travailleurs du Burkina. « UGTB »	
Adresse	
Création	1978 (5-6-7 juillet 1978)
Association déclarée ? (O/N)	
Objectifs	Défendre les intérêts des travailleurs - Lutter à construire une société humaine fondée sur la liberté, la dignité, la justice et la solidarité. Soutenir la création, la consolidation et le développement d'organisations syndicales qui défendent ces principes et s'en inspirent, sur les plans national, régional et mondial, Défendre le respect de la liberté syndicale qui est fondamental
Activité principale	- Défense des intérêts naturels et moraux des membres à travers essentiellement une formation axée sur la création d'emplois (couture et coiffure pour les femmes)
Activité secondaire	
Couverture géographique	20 provinces : Kadiogo, Boulkiemdé, Sissili, Gourma, Boulgou, Sanmatenga, Houet, Comoé, Namentenga, Bazèga, Zoundwéogo, Ganzourgou, Kouritenga, Ballés, Yatenga, Thui, Passoré, Oubritenga, Gnagna, Nahouri
Structures	Congrès ; le Conseil Syndical ; le Bureau National
Responsables	BAMOGO N. Etienne (Fonction : Secrétaire Général Adjoint)
Membership	Appartenance à des structures nationales de concertation - Commission consultative du Travail. - Appartenance à des structures régionales ou internationales de concertation : Régionales : OUSA ; Internationales : Néant
Estimation Budget 2006	
Partenariats / Bailleurs	A part la subvention de l'Etat l'UGTB vit des cotisations de ses membres
Ressources estimées	Existence d'un personnel permanent : Oui Effectif : 01 - Nombre de membres : 1500 Hommes : 1300 Femmes - L'UGTB dispose de spécialistes en matière de couture et coiffures et sensibilise les bénéficiaires à participer financièrement
Alliances	Commission consultative du Travail ; OUSA
Produits	Participation aux différentes manifestations syndicales ; - Formation à l'endroit des militants - la négociation collective
Observations	

18. Union Syndicale des Travailleurs du Burkina « USTB »	
Adresse	
Création	4 novembre 1946
Association déclarée ? (O/N)	
Objectifs	-Défendre les intérêts des travailleurs - Lutter à construire une société humaine fondée sur la liberté, la dignité, la justice et la solidarité. - Soutenir la création, la consolidation et le développement d'organisations syndicales qui défendent ces principes et s'en inspirent, sur les plans national, régional et mondial, - Défendre le respect de la liberté syndicale qui est fondamental, -Défendre les intérêts des travailleurs- Lutter à construire une société humaine

	fondée sur la liberté, la dignité, la justice et la solidarité. - Soutenir la création, la consolidation et le développement d'organisations syndicales qui défendent ces principes et s'en inspirent, sur les plans national, régional et mondial, - Défendre le respect de la liberté syndicale qui est fondamental
Activité principale	- Défense des intérêts des membres (formation sensibilisation revendication).
Activité secondaire	L'USTB mène des réflexions pour asseoir des fédérations plus représentatives au niveau interne et même au niveau national
Couverture géographique	20 Provinces (Houet, Comoé, Boulkiemdé, Kadiogo, Bougouriba, Boulgou, Gourma, Oubritenga, Kouritenga, Nahouri , Poni, Séno, Yatenga
Structures	- Congrès - Conseil Général - Le Bureau National
Responsables	ZABSONRE W. Arsène (Fonction : Permanent, assurant le secrétariat)
Membership	Appartenance à des structures nationales de concertation - Commission consultative du travail ; CES ; CENI. - Appartenance à des structures régionales ou internationales de concertation : - Régional : Organisation des Travailleurs de l'Afrique de l'Ouest (OTAO) ; l'OUA (Organisation de l'Unité Syndicale Africaine ; - International : Fédération Syndicale Mondiale (FSM) ; par ailleurs, l'USTB coopère avec la Confédération générale du Travail de France
Estimation Budget 2006	
Partenariats / Bailleurs	
Ressources estimées	- Nombre de membres : 10 000 Hommes : 6000 Femmes : 4000 - Existence d'un personnel permanent : Oui Effectif : 1
Alliances	-Commission consultative du travail ; CES ; CENI. Appartenance à des structures régionales ou internationales de concertation : - Régional : Organisation des Travailleurs de l'Afrique de l'Ouest (OTAO) ; l'OUA (Organisation de l'Unité Syndicale Africaine ; - International : Fédération Syndicale Mondiale (FSM) ; par ailleurs, l'USTB coopère avec la Confédération générale du Travail de France.
Produits	Activités menées dans le sens de : - Professionnalisation des filières de formation au niveau secondaire et supérieur. - Création d'un cadre de concertation permanente entre employeurs et structures de formation. - Instauration de modules d'enseignement sur la gestion des exploitations agricoles dans les programmes d'enseignement au secondaire et au supérieur. - Augmentation des capacités d'intervention des fonds spéciaux pour la promotion et la création d'emploi. Facilitation de l'accès au crédit
Observations	Une quarantaine de syndicats sont affiliés à l'USTB

19. Organisation Nationale des Syndicats Libres « ONSL »	
Adresse	
Création	1960
Association déclarée ? (O/N)	
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> - Lutter à construire une société humaine fondée sur la liberté, la dignité, la justice et la solidarité. - Soutenir la création, la consolidation et le développement d'organisations syndicales qui défendent ces principes et s'en inspirent, sur les plans national, régional et mondial, - Défendre le respect de la liberté syndicale qui est fondamental
Activité principale	Défense des intérêts des travailleurs surtout du secteur privé et du secteur informel
Activité secondaire	
Couverture géographique	13 Provinces (Houet, Comoé, Boulkiemdé, Kadiogo, Bougouriba, Boulgou, Gourma, Kouritenga, Nahouri , Yatenga, Koulpélgo, Mouhoun, Sanmatenga, Sissili
Structures	Congrès - Conseil - Réunion Bureau
Responsables	OUEDRAOGO Vincent
Membership	
Estimation Budget 2006	
Partenariats / Bailleurs	Confédération Internationale des Syndicats Libres. (CISL) ; PNUD
Ressources estimées	Nombre de membres : 45 000 Hommes : 35 000 Femmes : 10 000
Alliances	Appartenance à des structures nationales de concertation : - Commission consultative du travail ; - L'inter-syndicat ; - CES ; Appartenance à des structures régionales ou internationales de concertation : - Comité de dialogue social de l'UEMOA) ; - ORAF (Organisation Régionale Africaine des Syndicats Libres ; - CISL (Confédération Internationale des Syndicats)
Produits	L'ONSL intervient dans toutes les branches d'activités relevant surtout des secteurs privé et informel en matière de formation, encadrement et soutien
Observations	

20. Association Tin-Tua (Développes-toi toi-même) « Sigle : ATT »	
Adresse	
Création	1989
Association déclarée ? (O/N)	
Objectifs	- Promouvoir l'éducation formelle et informelle ; - Alphabétiser les populations ; - Lutter contre la pauvreté ; - Soutenir les populations dans leurs initiatives de développement
Activité principale	Alphabétisation en langues locales et en Français
Activité secondaire	
Couverture géographique	Gnagna, Gourma, Kompienga, Komoandjari, Koulpelogo et Tapoa (6 provinces)
Structures	Assemblée Générale, Conseil de Gestion, Bureau Exécutif, Secrétariat Exécutif, Les Assemblées de Dienna, les Bureaux de Dienna et les groupements de base
Responsables	M. OUOBA Benoît Bendi - Fonction : Secrétaire Exécutif
Membership	
Estimation Budget 2006	
Partenariats / Bailleurs	MEBA, MEE, MA, MRA, Coopération Suisse, NOVIB, Pain pour le Monde (RFA), Club 2/3 Canada, EUFS-BOAD, FDH-Europe, UNICEF, DES (RFA)
Ressources estimées	Nombre de membres : 421 groupements - Hommes : Femmes : ½ groupements + 30 - Existence d'un personnel permanent : Oui Effectif : 35 Non permanents : 200 superviseurs, 200 alphabétiseurs
Alliances	- Appartenance à des structures nationales de concertation : SPONG. CCEB (Cadre de concertation des ONG en Education de Base) ADPJ en langue nationale. - Appartenance à des structures régionales ou internationales de concertation : Réseau International Jeunesse (Canada).
Produits	Interventions dans les domaines de : Education de base (formation formelle et non formelle) et Décentralisation (Dienna) ; Sécurité alimentaire (grand magasin de stockage plus banques de céréales
Observations	

21. Fédération Nationale des Organisations Paysannes « FENOP »	
Adresse	
Création	1996
Association déclarée ? (O/N)	
Objectifs	Défense des intérêts des producteurs agricoles. Donner des conseils aux producteurs
Activité principale	Défense des intérêts des producteurs agricoles ; Formation ; Sensibilisation
Activité secondaire	Appui conseil
Couverture géographique	L'ensemble du territoire surtout les zones d'agriculture, élevage
Structures	Assemblée Générale ; Comité Administratif ; Bureau Exécutif
Responsables	DAGANO M. Joseph - Fonction : Président
Membership	
Estimation Budget 2006	
Partenariats / Bailleurs	Coopération Suisse ; OXFAM Belgique
Ressources estimées	Nombre de membres : 230 unions - Existence d'un personnel permanent : Oui Effectif : 07
Alliances	Appartenance à des structures nationales de concertation : CONACOD Appartenance à des structures régionales ou internationales de concertation : ROPPA (Réseau Ouest Africain des Organisations Paysannes et Producteurs Agricoles)
Produits	Réflexions, prospectives sur différentes questions agricoles ; Dispose d'animateurs expérimentés ; Dispose d'une stratégie efficace d'information ; Défense des intérêts des paysans
Observations	

22. Union Nationale des Producteurs de Coton du Burkina « UNPCB »	
Adresse	
Création	15/04/1998
Association déclarée ? (O/N)	
Objectifs	Défense des intérêts des producteurs agricoles. Donner des conseils aux producteurs
Activité principale	Décentralisation du pouvoir (base sommet) ; défense des intérêts des producteurs de coton
Activité secondaire	
Couverture géographique	36 Provinces
Structures	Assemblée Générale ; Conseil de Gestion
Responsables	Traoré B. François - Fonction : Président
Membership	
Estimation Budget 2006	
Partenariats/ Bailleurs	SOFITEX ; les Banques BACB, l'AFD ; Coopération française ; la Banque Mondiale ; UFTC
Ressources estimées	7005 GPC Hommes : + Femmes : 210 000. Existence d'un personnel permanent : Oui Effectif : 09 au siège
Alliances	Appartenance à des structures nationales de concertation : Comité de concertation pour la mise en place de la CPF. Appartenance à des structures régionales ou internationales de concertation : ROPPA observatoire coton (Bénin)
Produits	L'UNPCB intervient dans toutes les branches d'activités relevant surtout de l'agriculture et particulièrement dans le domaine du coton notamment en matière de formation, encadrement et soutien
Observations	

Paramètre III

Organisations de recherches et groupes de réflexions

23. Association Burkinabé de Recherche Action et Auto Formation pour le Développement « ABRAAD »	
Adresse	
Création	1983
Association déclarée ? (O/N)	
Objectifs	Contribuer au processus de développement ; Soutenir les initiatives en matière d'alphabétisation
Activité principale	Recherche - Action - Formation - Appui - Conseil - Études
Activité secondaire	Gestion des OP. Animation - Sensibilisation - Alphabétisation
Couverture géographique	National
Structures	AG - Comité Directeur - Bureau permanent
Responsables	YAMEOGO M'bi Alexis- Fonction : Administrateur Délégué
Membership	CECI - Organisation paysanne - plan International - Structures étatiques - ONG membre du SPONG

Estimation Budget 2006	
Partenariats / Bailleurs	Structures étatiques
Ressources estimées	Existence d'un personnel permanent : Oui Effectif : 1
Alliances	Appartenance à des structures nationales de concertation : SPONG - FEM/ONG - Appartenance à des structures régionales ou internationales de concertation : Néant
Produits	Recherche - Formation - Etudes - Appui - Conseil - formation à la demande (management).
Observations	

24. Groupe de Recherche et d'Action sur le Foncier « GRAF »	
Adresse	
Création	15/01/01
Association déclarée ? (O/N)	Oui. Formellement enregistrée/ numéro d'enregistrement : Récépissé numéro 2001/35/MATD/SG/DGAT/DLPAP du 15/01/01
Objectifs	- Mener des recherches sur la gestion du foncier ; - Comprendre les conflits en présence dans les domaines du foncier ; - Dispenser des formations et des conseils pour la gestion des problèmes fonciers.
Activité principale	Recherche-Action
Activité secondaire	
Couverture géographique	Territoire national
Structures	Assemblée Générale ; Bureau Exécutif ; Groupes de travail
Responsables	Mme SERME Virginie ; Chargé des Programmes
Membership	Appartenance à des structures régionales ou internationales de concertation : IIED Londres (Institut International Environnement et Développement Londres) ; LandNet West Africa
Estimation Budget 2006	
Partenariats / Bailleurs	GRET (France) ; GTZ (Allemagne) ; PAEPA (Coopération Française)
Ressources estimées	Nombre de membres : 50 Hommes : 41 Femmes : 09 - Existence d'un personnel permanent : Oui Effectif : 05
Alliances	CILSS/PADLOS ; DAT (Direction de l'Administration Territoriale) ; GRET (France) ; GTZ (Allemagne) ; PAEPA (Coopération Française) ; PNGT (Programme National de Gestion des Terroirs, Burkina Faso)
Produits	- Enquêtes sur la gestion du terroir ; formation administrée ; sensibilisation ; - Le GRAF mène des études multiples sur les questions foncières qui sont présentées aux décideurs
Observations	

N°26 :

25. Centre d'Études Économiques et Sociales de l'Afrique de l'Ouest « CESAO »	
Adresse	
Création	1978
Association déclarée ? (O/N)	
Objectifs	- Contribuer par les diverses activités au processus de développement des pays et des populations concernés ; - Servir de cadre de d'analyses et de réflexions sur les problèmes que les traversent ces pays ; - Lutter contre la pauvreté
Activité principale	Appui conseil aux organisations rurales ; spécialiste de la formation des études socio-économiques
Activité secondaire	information, communication, recherche action ; nombreuses publications
Couverture géographique	Afrique de l'ouest francophone (Bénin, Burkina Faso, Mali, Mauritanie, Niger, Guinée-Conakry, Côte d'Ivoire, Sénégal, Togo) et le Tchad.
Structures	Assemblée Générale ; Conseil d'Administration ; La Direction
Responsables	Mme Rosalie OUOBA ; Directrice Générale du Centre
Membership	
Estimation Budget 2006	
Partenariats / Bailleurs	Partenaires financiers MISEREOR ; Gouvernement Allemand et la Direction pour la Coopération du développement ; l'aide humanitaire et la conférence Helvétique (Suisse) ; une vingtaine de partenaires techniques
Ressources estimées	Environ 100 Associations Internationales Hommes : 80% Femmes : 20% - Existence d'un personnel permanent : Oui Effectif : 45, soit 29 hommes et 16 femmes
Alliances	Appartenance à des structures nationales de concertation SPONG ; Forum Pala Lure RCS ; Conseil auprès des organisations paysannes faitières nationales et internationales. Appartenance à des structures régionales ou internationales de concertation : UEMOA ; ROPPA ; UFROAT (Union des Femmes Rurales Ouest Africaines et du Tchad).
Produits	Appui conseil aux organisations rurales ; spécialiste de la formation des études socio-économiques ; information, communication, recherche action ; nombreuses publications
Observations	

26. Institut Panafricain Pour le Développement de l'Afrique de l'Ouest Sahel « IPD/AOS »	
Adresse	
Création	1977
Association déclarée ? (O/N)	
Objectifs	- Contribuer au développement des pays concernés par les recherches, les formations, les appuis conseil ; - Servir de cadres de réflexion pour les initiatives de développement en Afrique
Activité principale	Recherche - Action - Formation
Activité secondaire	Appui - Conseil - Publication
Couverture géographique	Bénin, Burkina Faso, Cap vert, Côte d'Ivoire, Guinée, Guinée-Bissau, Mali, Mauritanie, Sénégal, Tchad, Togo, Niger
Structures	Conseil d'Administration, Comité Exécutif, Secrétariat Général
Responsables	M. Batabe Kora Mathias- Fonction : Conseiller en Formation et Recherche
Membership	IFCB (Institut de Renforcement des Capacités des ONG) - PASR/AO (Programme d'Action Sous-régionale de Lutte contre la Désertification en AO et au Tchad. - RTPS/ONU Sida (Réseau Technique de Plan d'Action Stratégique de lutte contre le VIH -SIDA; SPONG - RECIF-ONG
Estimation Budget 2006	
Partenariats / Bailleurs	Coopération Suisse, CEA, UNESCO, UNICEF, FAO, BIT, ONG, Organisations Gouvernementales
Ressources estimées	Existence d'un personnel permanent : Oui Effectif : 27 -Nombre de membres : 27 Hommes : 19 Femmes
Alliances	Coopération Suisse, CEA, UNESCO, UNICEF, FAO, BIT, ONG, Organisations Gouvernementales
Produits	
Observations	Recherche - Formation- Appui - Conseil - Action, Publication

27. Centre d'Etude de Documentation de Recherches Economiques. « CEDRES »	
Adresse	
Création	Mars 1977
Association déclarée ? (O/N)	
Objectifs	Mener des recherches et des réflexions dans le but du développement
Activité principale	Recherches
Activité secondaire	
Couverture géographique	
Structures	Assemblée Générale des Chercheurs
Responsables	Soulama Souleymane - Fonction : Directeur
Membership	Appartenance à des structures régionales ou internationales de concertation Oui Conférence des Institutions d'Enseignant et de Recherche, Economique en Afrique
Estimation Budget 2006	
Partenariats / Bailleurs	Biletiles
Ressources estimées	Existence d'un personnel permanent : Oui Effectif : 03
Alliances	Appartenance à des structures régionales ou internationales de concertation : Oui Conférence des Institutions d'Enseignant et de Recherche, Economique en Afrique.
Produits	domaines de l'économie et de gestion
Observations	

28. Institut Africain de Développement Economique et Social « INADES Formation/ Burkina »	
Adresse	
Création	1975
Association déclarée ? (O/N)	
Objectifs	Promouvoir le développement économique et social
Activité principale	Appui accompagnement des organisations paysannes
Activité secondaire	formation des Agents de Développement
Couverture géographique	Tout le Burkina
Structures	Assemblée Générale ; Conseil d'Administration
Responsables	Honore De Millogo - Fonction : Directeur
Membership	
Estimation Budget 2006	
Partenariats / Bailleurs	IF Internationale et ses partenaires
Ressources estimées	
Alliances	Appartenance à des structures nationales de concertation : Membre du SPONG du RECIF de RCS des 4 RBF ; Appartenance à des structures régionales ou internationales de concertation : Membre d'INADES International
Produits	INADES/ Formation intervient dans toutes les branches d'activités relevant de ses compétences : formation, encadrement et soutien
Observations	

Paramètre IV
Gouvernance, paix et securite

29. Centre pour la Gouvernance Démocratique « CGD »	
Adresse	
Création	Récépissé du 29 Mars 2001
Association déclarée ? (O/N)	Oui.
Objectifs	- Promouvoir la gouvernance démocratique, c'est à dire les institutions de la bonne gouvernance, qui favorisent la participation, la transparence, l'imputabilité, l'efficacité, l'Etat de droit et la recherche du consensus autour des choix démocratiques sociaux et politiques. - Devenir un espace crédible et impartial pouvant produire des bases de données fiables en matière de gouvernance démocratique tant pour les institutions étatiques et para étatiques que pour les institutions internationales
Activité principale	- Publication de rapport sur la démocratie au Burkina Faso/ Publication de rapport sur la réforme du système électoral/ Organisation d'un séminaire régional sur les dix ans de constitutionalisme au Burkina Faso/ Participation active à l'organisation des élections du 05 mai 2002 à travers l'élaboration d'un guide de l'électeur, de l'observateur et des délégués de partis. Publication d'un rapport sur la démocratie au Burkina Faso. Publication d'un rapport sur la réforme du système électoral. Organisation d'un séminaire régional sur les dix ans de constitutionalisme au Burkina Faso. Participation active à l'organisation des élections du 05 mai 2002 à travers l'élaboration d'un guide de l'électeur, de l'observateur et des délégués de partis, une

	campagne d'éducation au vote, la formation des membres de la CENI et des bureaux de vote et enfin l'organisation d'une table ronde sur le bilan de ces élections. Table ronde sur la réforme de la justice. Mise en œuvre du projet EPIC consistant à élaborer une base de données sur la démocratie dans huit Etats francophones. Réalisation d'une étude nationale sur l'évolution de la gouvernance au Burkina Faso en partenariat avec la CEA. Organisation d'un forum national de la société civile en partenariat avec le PNUD. Institution d'écoles d'été sur les droits de l'Homme. Réalisation dans 4 provinces du projet " BRIDGE" consistant à former les délégués des partis sur les systèmes électoraux et l'administration électorale. - Formation ; Appui conseil ; Recherche
Activité secondaire	Enquêtes quantitatives et qualitatives sur la gouvernance nationale et locale
Couverture géographique	Territoire national
Structures	Assemblée Générale (AG) ; Conseil d'Administration (CA); Direction Exécutive (DE) ; Conseil Scientifique (CS)
Responsables	Professeur Augustin LOADA
Membership	Cellule Nationale des OSC/ ; NDI
Estimation Budget 2006	Environ 300 millions de FCFA
Partenariats/ Bailleurs	Institut International pour la Démocratie et l'Assistance Electorale (International IDEA)/ Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD)/ Partis politiques/ Pouvoirs publics/ Société civile/ Communauté internationale
Ressources estimées	
Alliances	Appartenance à des structures nationales de concertation : Cellule Nationale des OSC/ Appartenance à des structures régionales ou internationales de concertation : /International IDEA
Produits	- Sur la base de ses objectifs le Centre développe un certain nombre de projets annuels ou pluriannuels sur des thèmes divers tels que l'évaluation périodique de l'état de la gouvernance démocratique, les élections et le système électoral, la participation citoyenne des femmes. A partir de ces projets, le Centre mène des analyses et ses résultats sont soumis à un dialogue. Ainsi, des recommandations consensuelles sont dégagées et soumises à tous ceux qui sont concernés
Observations	

30. Association Burkinabé pour l'Annulation de la Dette et pour un autre Développement « ABADD »	
Adresse	
Création	17 décembre 2002
Association déclarée ? (O/N)	
Objectifs	Militer par diverses actions à l'annulation de la dette ; Promouvoir le développement national et local ; Promouvoir la bonne gouvernance
Activité principale	Plaidoyer en faveur de l'annulation de la dette du Burkina Faso
Activité secondaire	Partage d'informations sur la problématique de la dette et les politiques de développement
Couverture géographique	Territoire national
Structures	Assemblée Générale et Comité de Coordination
Responsables	
Membership	L'ABADD qui est elle-même une coalition est partie prenante dans la mise en place des caucus qui visent à rassembler dans une même plate-forme les OSC burkinabè
Estimation Budget 2006	
Partenariats / Bailleurs	Groupe Oxfam opérant au Burkina Faso
Ressources estimées	Ressources humaines et matérielles de l'organisation : 10 personnes morales et 10 personnes physiques comprenant à la fois des hommes et des femmes ; Disponibilité de ressources humaines aux profils extrêmement variés : économistes, juristes, sociologues, financiers, praticiens du développement
Alliances	L'ABADD est membre du Réseau Africain de Suivi/évaluation des Documents Stratégiques de Réduction de la Pauvreté en cours de constitution
Produits	Réalisation d'études, de recherches sur la problématique de la dette et les politiques de développement, Organisation d'ateliers de réflexion thématiques
Observations	

31. Cercle de Réflexion et d'Etudes sur le Développement et la Démocratie en Afrique « CREDDA »	
Adresse	
Création	1991
Association déclarée ? (O/N)	
Objectifs	
Activité principale	Associations de défense des droits humains et mouvements à revendications spécifiques
Activité secondaire	
Couverture géographique	Couverture nationale et Afrique
Structures	Congrès
Responsables	
Membership	Appartenance à des structures nationales de concertation OIE
Estimation Budget 2006	
Partenariats / Bailleurs	Services administratifs/ Ministère de la Promotion de la Femme (DRPF)/ UPPF/ FBF- Ligue
Ressources estimées	
Alliances	Appartenance à des structures nationales de concertation OIE ; appartenance à des structures régionales ou internationales de concertation
Produits	Observation des élections/ Analyse de la situation nationale
Observations	

32. Consortium pour une Action de Développement Global « CADG »	
Adresse	
Création	1993
Association déclarée ? (O/N)	Oui. Numéro d'enregistrement : Récépissé N° 93-0049/MAT/SG : DGAT/DLPAJ
Objectifs	-Promouvoir le développement local et surtout national et hors du Burkina Faso ; - Soutenir les populations au niveau local par des formations et des conseils
Activité principale	Education, Santé, Genre et Droits des femmes, Agriculture, élevage
Activité secondaire	environnement, AGR-Socio-culturel
Couverture géographique	Kadiogo, Boulkiemdé, Comoé
Structures	- Assemblée Générale; - Comité Consultatif National ; - Responsables de zones ; - animateurs, Responsables des Groupements et les Groupements à la base
Responsables	Madame KOALA Georgette- Fonction : Présidente Fondatrice de CADG
Membership	Appartenance à des structures nationales de concertation COAFEB-RECIF/ONG-MARCHE MONDIALE. Appartenance à des structures régionales ou internationales de concertation
Estimation Budget 2006	
Partenariats / Bailleurs	Caritas Insbruk, EWA, STEP/PNUD, PPLS, OXFAMGB, OXFAM Québec, CECI, PROMACO, PAMER, RECIF ONG
Ressources estimées	Nombre de membres : 12 167 Associations Hommes : 3685 Femmes : 8481 - Secrétaire de Direction, Innovatrice ASHOKA, Droit et sécurité

	sociale, Agronome, Agent de Direction Technique Rural. Existence d'un personnel permanent : oui bureau Effectif : 6 personnes
Alliances	COAFEB-RECIF/ONG-MARCHE MONDIALE ; OXFAM Québec
Produits	Formations diverses au niveau local ; des sensibilisations, Plaidoyer auprès des bailleurs de fonds pour soutenir les actions de développement
Observations	

33. Groupe d'Etudes et de Recherches sur la Démocratie et le Développement Economique et Social du Burkina Faso « GERDDES-B »	
Adresse	
Création	25 avril 1992
Association déclarée ? (O/N)	
Objectifs	- Mener des recherches sur les voies et moyens pour le développement économique, social du Burkina et de l'Afrique toute entière ; - Mettre ses compétences au profit des décideurs pour l'enracinement de la démocratie et de bonne gouvernance
Activité principale	Monitoring des élections ; formations dans les domaines de la promotion et du renforcement de la Démocratie et des droits humains
Activité secondaire	médiation ; études
Couverture géographique	Territoire national et pays africains
Structures	Assemblée Générale ; Bureau Exécutif National
Responsables	OUEDRAOGO Edouard - Fonction : Directeur de l'Observateur Paalga
Membership	Organisations de membres : RENLAC Cellule Nationale de Renforcement ; CENI ; OIE Comité de suivi des engagements de la J N P
Estimation Budget 2006	
Partenariats / Bailleurs	GERDDES Afrique, Diakonia/ Fondation Ebert/ WANEP ACCRA
Ressources estimées	Nombre de membres : 560 Hommes : 480 Femmes : 80 ; Existence d'un personnel permanent : Oui Effectif : 04
Alliances	Appartenance à des structures nationales de concertation REN-LAC Cellule Nationale de Renforcement ; CENI ; OIE ; Comité de suivi des engagements de la J N P. Appartenance à des structures régionales ou internationales de concertation : GERDDES Afrique ; WANEP
Produits	Monitoring des élections ; formations dans les domaines de la promotion et du renforcement de la Démocratie et des droits humains ; médiation ; études
Observations	

34. Initiative Citoyenne pour la Démocratie « ICD »	
Adresse	1331, Avenue Houari Boumedienne, 01 BP 1503 Ouagadougou 01 Téléphone : 30 13 73 Fax : 30 13 73 E-mail : pitroipa@cenatrin.bf
Création	2001
Association déclarée ? (O/N)	
Objectifs	
Activité principale	Conférences débats ; observation des élections ; défense des droits de l'homme
Activité secondaire	
Couverture géographique	Ouaga, Bobo-Dosso, banfora, Pô, Koudougou, Ouahigouya, Kaya, Koupela, Tenkodogo, Léo, Boromo
Structures	Assemblée générale Nationale
Responsables	PITROIPA Clément - Fonction : Président
Membership	
Estimation Budget 2006	
Partenariats / Bailleurs	OIE
Ressources estimées	140 Hommes : 110 Femmes : 30; Existence d'un personnel permanent : Oui Effectif : 02
Alliances	
Produits	
Observations	

35. Mouvement Burkinabé des Droits de l'Homme et des Peuples (M B D H P)	
Adresse	84 Immeuble BELLA Ouagadougou, 01 B.P2055 Ouagadougou 01 Téléphone : 31 31 50 Fax : 31 32 28
Création	19 février 1989
Association déclarée ? (O/N)	
Objectifs	
Activité principale	Promotion, protection et défense des Droits Humains
Activité secondaire	
Couverture géographique	Territoire National
Structures	- Congrès ; - Assemblées Générales Statutaires; Assemblées Générales Extraordinaires
Responsables	Halidou OUEDRAOGO- Fonction : Président du M B D H P
Membership	
Estimation Budget 2006	
Partenariats / Bailleurs	Union Européenne, DIAKONIA, OSEO, NOVIB
Ressources estimées	Nombre de membres : 35.000 Hommes : Femmes. Existence d'un personnel permanent : Oui Effectif : 10
Alliances	CADHP, CIJ, FIDH
Produits	
Observations	Bonne expertise à travers des personnes compétentes en matière de Droits Humains

36. Réseau des Organisations de la Société Civile pour le Développement (RESOCIDE) J	
Adresse	10 B.P 331 Ouagadougou 10- Téléphone : (226) 25 30 06 Fax : (226) 33 71 81 E-mail : coulsiak@hotmail.com
Création	2002
Association déclarée ? (O/N)	
Objectifs	Appui à la Gouvernance globale et au développement
Activité principale	Etude, Publication, Communication, Formation, Montage et réalisation de Projets de Développement sur les questions de Gouvernance, de Corruption, développement durable
Activité secondaire	Société Civile, Ethique et Développement
Couverture géographique	
Structures	Conseil d'Administration - Assemblée Générale - Congrès - Secrétaire Exécutif
Responsables	M. Coulibaly Siaka - Fonction : Secrétaire Exécutif
Membership	
Estimation Budget 2006	
Partenariats/ Bailleurs	
Ressources estimées	14 Associations Hommes : Femmes
Alliances	Conseil Economique et Social, African Steering Committee
Produits	
Observations	Le Secrétaire Exécutif du RESOCIDE est le point focal national de l'African Steering Committee (54 pays africains)

Parametre v

Organisations dans les domaines environnemental et sanitaire

37. Association pour le Développement des Initiatives de Prévention en Santé / Solidarité (ADIP/ S)	
Adresse	BP 78 - Koudougou - Téléphone : (226) 44 07 58/ 23 60 91 - E-mail : adips@fasonet.bf
Création	12 Mars 1993
Association déclarée ? (O/N)	
Objectifs	
Activité principale	Prévention en santé et lutte contre le VIH-SIDA
Activité secondaire	
Couverture géographique	Koudougou/ Réo
Structures	Assemblée Générale (AG)/ Conseil d'Administration (CA)
Responsables	
Membership	Composantes : ONG et Associations de développement
Estimation Budget 2006	
Partenariats / Bailleurs	DD Vendée/ Solidarité SIDA.
Ressources estimées	
Alliances	Organisation humanitaire/ Structures de santé/ Structure de lutte contre le VIH, CICDOC/ PAMAC/ IPC
Produits	
Observations	Compétences et potentialités spécifiques de l'organisation : Médecins psychologue infirmiers conseillers en IST-VIH/ animateurs sociologue

38. Réseau Africain des Jeunes Contre le SIDA (RAJS/BF)	
Adresse	09 B.P 324 Ouagadougou 09- Téléphone : (226) 38 51 37/24 36 81 Fax: (226) 42 11 80 - E-mail : rajs@findology.com
Création	22 juillet 2001
Association déclarée ? (O/N)	
Objectifs	
Activité principale	: - Conférences, Projection, Formation pour mobilisation pour lutte contre le VIH/SIDA
Activité secondaire	
Couverture géographique	36 provinces sur les 45 provinces du Burkina
Structures	- Assemblée Générale; - Secrétariat National de Coordination (SNC). - Le Comité de gestion ; - (NB) les Assemblées Générales ordinaires se tiennent tous les 6 mois
Responsables	M. BAKIONO Bagnomboé - Fonction : Coordonnateur
Membership	
Estimation Budget 2006	
Partenariats/ Bailleurs	UNICEF, FNUAP, PNUD, OMS, Ambassade Pays Bas, Ambassade Japon, Ministère de l'Action Sociale, la Santé, Structures décentralisées des Ministères
Ressources estimées	Nombre de membres : 145 Associations - Hommes : Néant Femmes : 10 Associations féminines. Existence d'un personnel permanent : Oui Effectif : 8 (Bureau)
Alliances	SPCNLS, Réseau Africain des Jeunes de lutte contre le sida
Produits	
Observations	Compétences et potentialités spécifiques de l'organisation : Enseignants, 9 journalistes, Professeur d'histoire, Sociologues, Juristes, Communicateurs

39. Conseil Burkinabé des Organisations de lutte contre les IST/VIH/SIDA (BURCASO en anglais)	
Adresse	s/c IPC 06 B.P 10220 Ouagadougou 06 - Tél. : 26 28 06, 34 53 56, 31 51 61 Fax : 38 03 66 E-Mail : burcaso@hotmail.com ; pafadnam_r@yahoo.fr
Création	07 Septembre 2001
Association déclarée ? (O/N)	
Objectifs	
Activité principale	Formation, appui technique des membres, plaidoyer
Activité secondaire	concertation suivi-coordination des actions de lutte contre le sida. (Prévention, prise en charge communautaire des personnes vivant avec VIH et OCV
Couverture géographique	17 Provinces : Ouagadougou, Bobo, Ouahigouya, Koudougou, Yako, Komgoussi, Tenkodogo, Koupela, Pô, Gourcy, Titao, Kya, Boromo, Boussé, Ziniaré, Fada, Toma et Dédougou
Structures	- Assemblée Générale; - Comités décentralisés du BURCASO
Responsables	Madame Sawadogo/PAFADNAM Regina - Fonction : Présidente
Membership	
Estimation Budget 2006	
Partenariats/ Bailleurs	SP/CNLS, PNUD, ONU-Sida, IPC, les ONG nationales et Internationales oeuvrant dans le domaine et les autres réseaux
Ressources estimées	Nombre de membres : Associations
Alliances	SP/CNLS ; AFRICASO Conseil Africain. - International : ICASO (Conseil International des Organisations de lutte contre le sida)
Produits	
Observations	BURCASO compte en son sein des personnes de diverses formations socio-économiques

40. Fédération des Associations des Sages Femmes d'Afrique Centrale et de l'Ouest (FASFACO)	
Adresse	01 BP 4686 Ouagadougou Burkina Faso Téléphone : 30 72 59 Fax : 30 72 59 E-mail : cpsf.burkina@fasonet.bf
Création	1997
Association déclarée ? (O/N)	
Objectifs	
Activité principale	Soins en santé maternelle et infantile ; santé de la reproduction ; consultations/post et prénatales ; dépistage conseil pré et post test VIH SIDA
Activité secondaire	suivi de la sexualité des adolescentes ; appui en personnel technique ; formation des agents de santé
Couverture géographique	Tout le territoire national à travers les activités des sages femmes membres
Structures	- Assises Régionales de la FASPACO ; - Assemblée Générale au niveau national
Responsables	Mme THIOMBIANO Brigitte Fonction : Présidente
Membership	
Estimation Budget 2006	
Partenariats / Bailleurs	Ministère de la santé
Ressources estimées	Compétences et potentialités spécifiques de l'organisation : Spécialistes en SR, Genre et VIH Sida, IEC, Gestion, Formation, Pratique en SMI/PF, SBC
Alliances	Commissions spécialisées du CONAPO ; Réseau des Parlementaires des Journalistes ; SAGO (Société Africaine des Gynécologues et Obstétriciens ; - ICM (Confédération Internationale des Sages femmes)
Produits	
Observations	

41. Organisation de la Jeunesse pour la Protection de la Nature (OJPN)	
Adresse	BP 11 Pô - Téléphone : (226) 40 32 84 / 23 67 12; E-mail : adiagon@yahoo.fr
Création	08 Février 2004
Association déclarée ? (O/N)	
Objectifs	
Activité principale	Construction de fosses fumières/ Maraîchage/ Reboisement, vente de plants
Activité secondaire	Culture de maïs/ Sésame biologique
Couverture géographique	Commune de Pô, villages de Kassira, Soulmia, Tiyalo, Kaya, Guénon et autour du barrage de Tiébélé
Structures	Assemblée Générale (AG)/ Comité Exécutif (CE)/ Sections Villageoises (SV)
Responsables	
Membership	Composantes : ONG et Associations de développement
Estimation Budget 2006	
Partenariats/ Bailleurs	DRGN/ CTB (PAI/SP LONEDD)/ Autorités coutumières de Pô/ Guiaro
Ressources estimées	
Alliances	Réseau des Associations Non Gouvernementales du Nahouri/ RANG- Nahouri AFARD/ Afrique de l'Ouest/ Women's Caucus/ CGD et RIOS/ Réseau « LIEN »
Produits	Compétences et potentialités spécifiques de l'organisation : Construction de diguettes/ vente de composte et produits maraîchers
Observations	Divers : Disponibilité de charrettes à traction asine

42. Réseau Burkinabé des Communicateurs pour l'Environnement (RBCE)	
Adresse	s/c Radio Télévision du Burkina Adresse : Postale : 03 B.P 67029 Ouagadougou 03 - Téléphone : 26 28 50; Fax : E-mail : sanaharouna@yahoo.fr
Création	Septembre 2001
Association déclarée ? (O/N)	
Objectifs	
Activité principale	- Reportages ; - Documentaires
Activité secondaire	- Information et Communication
Couverture géographique	
Structures	- Assemblée Générale- Comité Exécutif National
Responsables	. Harouna SANA - Fonction : membre
Membership	
Estimation Budget 2006	
Partenariats/ Bailleurs	Ministère de l'Environnement et les autres structures oeuvrant dans le domaine de l'environnement
Ressources estimées	Nombre de membres : 30 Hommes : 25 Femmes : 05
Alliances	Membre du Réseau Africain des Communicateurs pour l'environnement
Produits	Compétences et potentialités spécifiques de l'organisation : - Des Spécialistes des questions environnementales- Des membres engagés pour la promotion de l'écologie
Observations	

43. Association pour la Protection de la Nature au Sahel (APN-SAHEL)	
Adresse	BP 190 DJIBO Téléphone : 55 10 74 Fax : s/c 55 10 59 E-mail : apn.sahel@caramail.com
Création	janvier 1994
Association déclarée ? (O/N)	Oui. Suite à : N°94//MAT/DEGAT/DEPAJ du 19 mars 1994
Objectifs	
Activité principale	Recherche, action en matière de protection de l'Environnement auprès des populations ; études sur les savoirs locaux et techniques en matière de lutte contre la désertification en suscitant l'action à la base
Activité secondaire	protection de l'agro-biodiversité à travers la mise en place de parcelles de suivi environnemental
Couverture géographique	
Structures	A G annuel ; C A par trimestre
Responsables	M. MINOUGOU Y. Richard. Fonction : Secrétaire exécutif permanent
Membership	
Estimation Budget 2006	
Partenariats / Bailleurs	
Ressources estimées	Nombre de membres : 4 membres fondateurs individuels H / F (213 groupements féminins aux 21 organisations membre groupement associations de jeunesse dont 25 à 30 par groupement
Alliances	COPOD Comité de Pilotage des ONG et associations en matière de lutte contre la désertification RIOD Réseau International des ONG, lutte contre la désertification ; SOS Seeds for survival ; USC Canada ; "Earth action" DIMITRI (FAO)
Produits	Compétences et potentialités spécifiques de l'organisation : Ressources humaines : Ingénieurs forestiers Agronomes, Ingénieurs électricien, Environnementalistes ; disponibilité et motivation pour travailler avec les populations ; informaticiens lié à la gestion des projets
Observations	

Paramètre VI

Organisations en matière de médias, d'arts et de culture

N°45

44. Association des Journalistes du Burkina - A.J.B	
Adresse	04 B.P 8524 Ouagadougou 04, Centre National de Presse Norbert ZONGO (quartier Goughin, Ouagadougou), Téléphone : 34 55 88 Fax : 34 37 45 E-mail : ajbfasonet@hotmail.com
Création	1988
Association déclarée ? (O/N)	
Objectifs	
Activité principale	Défense de la profession éthique du journaliste ; liberté de la presse ; défense des journalistes inquiétés, arrêtés
Activité secondaire	formation continue des journalistes
Couverture géographique	Sur toute l'étendue du pays
Structures	- Le Congrès - L'Assemblée Générale
Responsables	M. Jean Claude MEDA Fonction : Président de l'Association
Membership	
Estimation Budget 2006	
Partenariats/ Bailleurs	- Reporters Sans Frontières RSF (siège en France). - Fédération Internationale des Journalistes. IFEX : Rencontre Internationale Pour la Liberté d'expression, Toronto, Canada, Articles 19 (Londres) ; - Comité des Journalistes, N-YMK. - Human Right Watch (Etats-Unis)
Ressources estimées	Nombre de membres : une centaine d'hommes: Femmes : 1/3
Alliances	collabore avec les associations des droits de l'Homme - Membre de l'Union des Journalistes de l'Afrique de l'Ouest AJO(Dakar) ; - Membre de l'UJA (Union des Journalistes Africains) le Caire ; - Membre de FIJ (Fédération Internationale des Journalistes) ; - Participe au Réseau de Sécurité Alimentaire de l'Afrique de l'Ouest (SADO) ; - Collectif de Défense des Droits Humains
Produits	Compétences et potentialités spécifiques de l'organisation : Défense de la profession de l'éthique du journaliste, de la liberté de la presse, des journalistes inquiétés ; promotion de la formation continue des journalistes animateurs de la presse
Observations	

45. Association Professionnelle des Africaines de la Communication/ Burkina (APAC/Burkina)	
Adresse	03 B.P 7029 Ouagadougou - Téléphone : 32 43 99/31 04 41 ; Fax : 31 04 41 - E-mail : mafarma@hotmail.com
Création	1985
Association déclarée ? (O/N)	
Objectifs	
Activité principale	Présenter une image valorisante et non stéréotypée de la femme. · Production, émission, articles, documentaires, film reportage etc... pour une visibilité des communications. · Séminaires de formation et d'information
Activité secondaire	Appui aux organisations de femmes. · Plaidoyer en faveur de la femme, de l'enfant et de la famille. Toutes thématiques sont développées par l'APAC
Couverture géographique	Territoire National (Urbain et Rural)
Structures	Assemblée Générale
Responsables	Mme MAFARMA SANOGO ou Benjamine Douamba. Fonction : Présidente / Secrétaire Générale
Membership	
Estimation Budget 2006	
Partenariats/ Bailleurs	Ministère de la Communication, le Ministère de la promotion de la femme, le CSI, divers départements ministériels, UNICEF, la FAO, APAC Régional, Ambassade du Canada, Ambassade de Belgique, les associations féminines qui en font la demande : la COA/FEB, FAWE, WILDAF
Ressources estimées	Nombre de membres : Hommes : Femmes : 70 (professionnelles de la Communication)
Alliances	- Membre de la Cellule Nationale Société Civile. - De UPAFI/Burkina. - Travaille avec AJB et AJSB - APAC Régional (Dakar). - UPAFI (Union Panafricaine des femmes de l'image, membre de l'Union Presse Francophone. - Réseau population et développement
Produits	Rapport d'activité 1998 - 2000 ; le plus récent programme d'activités budgétisé : Plan d'action 2000 - 2003 Compétences et potentialités spécifiques de l'organisation : Atelier de renforcement de la capacité des membres. - Formation de Formateurs de para juristes. Formation en NTIC et à Internet. - Lobbying plaidoyer de l'image de la femme
Observations	

46. Ligue pour la Défense de la Liberté de la Presse (LDLP)	
Adresse	s/c Centre National de Presse Norbert ZONGO (quartier Goughin, Ouagadougou ; tél Président 20 60 06 ; E-mail : s/c du président erikam5@yahoo.fr
Création	03/12/1994
Association déclarée ? (O/N)	Oui. Reconnue en mai 1995
Objectifs	
Activité principale	Tient des conférences publiques ; produit des déclarations écrites ; assiste les journalistes en cas d'interpellation ; entreprend des démarches auprès des autorités en cas de menaces de la liberté de la Presse
Activité secondaire	participe aux activités du ministère de la communication et à celles parlant de la Presse
Couverture géographique	Ouagadougou (essentiellement) et Bobo
Structures	- Bureau National- Conférence des délégués
Responsables	M. Kam Eric Tel : 20 60 06 Fonction : Président
Membership	
Estimation Budget 2006	
Partenariats / Bailleurs	AJB ; SYNATIC ; ONAP; UNALFA ; Union des journalistes des pays de langue française (UJPLF), a des liens informels avec Reporters Sans Frontières (RSF)
Ressources estimées	Nombre de membres : 50 Hommes : 38 Femmes : 12
Alliances	
Produits	Compétences et potentialités spécifiques de l'organisation : - Expertise de la Presse (évaluation et appréciation) de l'exercice des activités de la Presse au Burkina Faso; - Crédibilité
Observations	

47. Union Nationale de l'Audio-Visuel Libre du Faso (UNALFA)	
Adresse	04 B.P 8050 Ouagadougou 04 - Téléphone : 30 75 45 Fax : 30 75 45 (s/c Radio PULSAR) E-mail : radio.pulsar@centrin.bf
Création	
Association déclarée ? (O/N)	
Objectifs	
Activité principale	- Education populaire ; créer un cadre de solidarité et promotion de ses membres ; réunir les besoins matériels, techniques et financiers et recherche de partenaires pour le financement
Activité secondaire	- Faire respecter les règles de la profession ; formation professionnelle des animateurs radios
Couverture géographique	Sur l'ensemble du pays partout où il existe des radios
Structures	- L'Assemblée Générale- Bureau Exécutif
Responsables	M. Yesso François. Mme Joana Ilboudo. - Fonction : Secrétaire Général ; Présidente, Directrice de Radio- Evangile et Développement)
Membership	
Estimation Budget 2006	
Partenariats / Bailleurs	Collabore avec les Comités gouvernementaux
Ressources estimées	Nombre de membres : une trentaine de radios
Alliances	Tentative non encore concluante
Produits	
Observations	Manque de minimum pour fonctionner normalement

48. Atelier Théâtre Burkinabé (ATB)	
Adresse	Ouagadougou, Secteur 9, à côté de Inades-Formation ; BP 2121 Téléphone : 34 03 09 / 36 66
Création	1978
Association déclarée ? (O/N)	
Objectifs	
Activité principale	Création théâtrale ; Campagnes de sensibilisation ; Formation théâtrale (existence d'une école) ; Production radiophonique ; Concours artistique du primaire de Ouaga ;
Activité secondaire	Concours Artistique Etudiants ;
Couverture géographique	Nationale et sous-régionale (Niger, Togo), régionale
Structures	Assemblée Générale ; Bureau Exécutif
Responsables	Kompaore Prosper, Tél. 43 14 45 / 20 63 95
Membership	
Estimation Budget 2006	
Partenariats / Bailleurs	OXFAM US. OXFAM Solidarité ; DIAKONIA ; Les ONG et Structures de l'Etat ; les Projets
Ressources estimées	Nombre de membres : 40 Hommes : 25 Femmes : 15 ; Existence d'un personnel permanent : Oui Effectif : 9
Alliances	RCS ; Réseau pour le Changement de comportement ; CES ; Fédération Nationale de Théâtre-Forum ; Réseau des Troupes de Théâtre-Forum Association Africaine de Théâtre pour le Développement
Produits	Concours de théâtre-forum (40 troupes) ; FITD depuis 1988 International Compétences et potentialités spécifiques de l'organisation : Création, Animation de groupes ; Techniques de production audio ; Production théâtrale ; Animation par théâtre
Observations	

49. Espace Culturel Gambidi - ECG	
Adresse	Secteur 28 Dassasgho ; 01 BP 5743 Ouagadougou 01 Téléphone : 36 59 42 Fax : 36 59 42 E-mail : jp.guingane@liptinfor.bf
Création	ECG : 1996
Association déclarée ? (O/N)	
Objectifs	
Activité principale	Production, formation, diffusion des Arts Vivants (Théâtre, Musique, Danse)
Activité secondaire	
Couverture géographique	Territoire National, dans la sous-région, mais aussi dans l'Union Européenne
Structures	
Responsables	Jean Pierre GUINGANE Fonction : Directeur
Membership	
Estimation Budget 2006	
Partenariats / Bailleurs	Centres culturels des Ambassades de France, de Chine, etc ; Organisation Internationales : UNICEF, FNUAP ; Ministère des Affaires Sociales, de la Culture
Ressources estimées	Existence d'un personnel permanent : Oui Effectif : 12
Alliances	Réseau des festivals africains de Théâtre. Institut International du Théâtre faw, UNESCO- Coordination du projet culture de quartier
Produits	Compétences et potentialités spécifiques de l'organisation : Production des Arts Vivants ; Communication (Radio Gambidi) ; Politiques culturelles
Observations	

Parametre VII

Organisations en matière de bien être social, développement communautaire, et organisations humanitaires

50. Association Burkinabé pour le Bien Etre Familial - ABBEF	
Adresse	01 BP 535 Ouagadougou 01 - Téléphone : 31 05 98 / 75 10 Fax : 31 75 11 - E-mail : abbef@fasonet.bf
Création	1979
Association déclarée ? (O/N)	
Objectifs	
Activité principale	Promotion de la santé de la reproduction
Activité secondaire	
Couverture géographique	Urbaine, semi-urbaine et rurale
Structures	Assemblée Générale, Bureau National
Responsables	Zaba Noraogo Innocent- Fonction : Président National
Membership	
Estimation Budget 2006	
Partenariats / Bailleurs	Etat burkinabé (Ministère de la Santé, de l'Action Sociale...) ; Ambassades (Pays-Bas, Danemark, Japon) ; Fédération Internationale pour la Planification Familiale ; ONG/AFI ; Fondation Rock Feller
Ressources estimées	Nombre de membres : 3000 Hommes : 60% Femmes : 40% Existence d'un personnel permanent : Oui Effectif : 86
Alliances	Membre du SPONG ; Réseau des Intervenants en SR Affiliée à la Fédération Internationale pour la Planification Familiale (IPPF) ; Membre du Conseil Régional de l'IPPF/Région Afrique
Produits	Programme de promotion de la SSR des adolescents et jeunes ; Programme de services à base communautaire ; Programme de prestations cliniques ; Prise en charge des IST/VIH/SIDA ; Programme IEC/CCC
Observations	

51. Mouvement pour le Bien-être de la Jeunesse de Kaya - MBJK	
Adresse	Sanmatenga - Kaya (Burkina Faso) S/C BP 228 - Kaya - Téléphone : (226) 70 26 55 37, (226) 40 45 06 77- E-Mail : mbj-k@yahoo.fr
Création	2000
Association déclarée ? (O/N)	
Objectifs	Éducation - Santé - Environnement - Sport et loisir
Activité principale	Formation - information
Activité secondaire	prise en charge
Couverture géographique	
Structures	Bureau exécutif, Assemblée Générale
Responsables	
Membership	Mouvements de jeunesse
Estimation Budget 2006	
Partenariats / Bailleurs	Direction régionale de la jeunesse et de l'emploi, Direction régionale des sports et loisir, District sanitaire de Kaya, CPLS
Ressources estimées	
Alliances	Réseau Afrique jeunesse
Produits	Compétences et potentialités spécifiques de l'organisation : Force de mobilisation, disponibilité des membres, capacité organisationnelle
Observations	

52. Office de Développement des Églises Évangéliques (ODE)	
Adresse	01 BP 108 Ouagadougou 01 - Téléphone : 36 34 60/61 Fax : 36 34 66 ; E-mail : ode@cenatrin.bf
Création	août 1972
Association déclarée ? (O/N)	
Objectifs	
Activité principale	Hydraulique agropastorale et villageoise, épargne crédit
Activité secondaire	
Couverture géographique	Territoire national
Structures	Comité de gestion de la FEME (Fédération des églises et missions évangéliques)
Responsables	Kaboré Augustin - Fonction : Chargé de Programme
Membership	l'ODE est constitué des membres des églises évangéliques
Estimation Budget 2006	
Partenariats / Bailleurs	ICCO, BFDW, HEKS, Christian Aid, MCC, SEL, Tear FUND UK, Tear Fund Hollande Solidarité Protestante; Partenaires locaux: communautés villages plus services techniques
Ressources estimées	Existence d'un personnel permanent : Oui Effectif : 56
Alliances	SPONG, cadre de concertation en Agroécologie (CCAÉ), RECIF ONG, RENLAC, cellule nationale/ Société Civile, cadre de concertation (décentralisation) Secours et développement de l'AEA (Association des Évangéliques d'Afrique)
Produits	Construction socio éducative, hydraulique agropastorale et villageoise, formation, épargne crédit etc.
Observations	

53. Réhabilitation à Base Communautaire des Aveugles et autres personnes Handicapées (RBCAH)	
Adresse	Secteur 1, entrée de Ouargaye, B.P.271 Ouargaye /Tenkodogo - Téléphone : 71 35 05
Création	
Association déclarée ? (O/N)	
Objectifs	
Activité principale	activités génératrices de revenus pour 1000 personnes plus de garçons
Activité secondaire	
Couverture géographique	
Structures	Comité de Gestion Paroisse locale
Responsables	M. Belemsigri Pascal, Fonction : Directeur
Membership	Projet du diocèse/OCADES
Estimation Budget 2006	
Partenariats / Bailleurs	Christophel Mission (Allemagne), Association Emmaüs, ABPAM (enfants aveugles à l'école)
Ressources estimées	Existence d'un personnel permanent : Oui Effectif : 14 dont 8 agents de terrain dans les villages
Alliances	Rares
Produits	Compétences et potentialités spécifiques de l'organisation : longue

	tradition de la réinsertion de l'aveugle ; traitement des problèmes d'yeux ; intervention chirurgicale sur place à Ouargaye. Section kinesthésie pour rééduquer les handicapés
Observations	visite de projets au Togo, Ghana, Côte d'Ivoire, Mali, Niger, rencontre une fois par an

54. Women In Law and Development In Africa / Burkina (WILDAF/Burkina)	
Adresse	Adresse : Postale : 01 B.P3429 Ouagadougou 01 - Téléphone : 36 38 51 – E-mail wildafburkina@hotmail.com
Création	1998
Association déclarée ? (O/N)	
Objectifs	
Activité principale	Sensibilisations ; Formations ; Etudes.
Activité secondaire	
Couverture géographique	Plateau Central ; Est ; Nord
Structures	- Assemblée Générale - Réunion du Comité Exécutif
Responsables	Haridiata DAKOURE - Fonction : Présidente du Bureau National
Membership	
Estimation Budget 2006	
Partenariats / Bailleurs	UE ; UNICEF ; OMS ; ACDI (DCF) ; DED ; Ambassade USA ; Pays Bas ; OCADES (Fondation Jean Paul II) ; GTZ ; Ministère Justice ; Droits Humains ; Santé ; Action Sociale
Ressources estimées	Nombre de membres : 22 Organisations membres dont 16 membres physiques (2 Hommes et 14 Femmes) Existence d'un personnel permanent : Oui Effectif : 01
Alliances	DCF/Burkina ; CNDH WILDAF/Afrique- CECI/DCF (Protocole Additionnel)
Produits	Compétences et potentialités spécifiques de l'organisation : - Promotion des Droits des Femmes -- Sensibilisation sur les Violences faites aux femmes- Formations sur les aspects des Droits des Femmes.
Observations	

Paramètre VIII

Organisations de défense des droits religieux, ethniques et des minorités

56. Organisation Nationale des Femmes Catholiques du Burkina Faso (ONFC/BF)	
Adresse	01 BP 90 Ouagadougou 01 - Téléphone : 33 48 36
Création	Avril 2000
Association déclarée ? (O/N)	
Objectifs	
Activité principale	Activités dans le domaine religieux ;
Activité secondaire	Activités socio-économiques
Couverture géographique	
Structures	Assemblée Générale - Bureau Exécutif National
Responsables	Mme CONFÉ Bernadette ; Fonction : Présidente, Conseiller Pédagogique
Membership	Nombre de membres : 12 AFC (Association Femmes Catholiques) diocésaines
Estimation Budget 2006	
Partenariats / Bailleurs	OCADES ; Fondation Jean-Paul II
Ressources estimées	Compétences et potentialités spécifiques de l'organisation : Gestionnaires, Ingénieurs, Enseignants, Agents de santé de tous ordres, Commerçantes, Entrepreneurs, Agents de développement, Juristes.
Alliances	Conseil National des Laïcs
Produits	
Observations	

56. Cercle d'Etudes de Recherche et de Formation Islamique (CERFI)	
Adresse	Situé aux 1200 logements Ouagadougou (derrière l'ISIG) 09 BP 911 Ouagadougou, Téléphone : 60 24 50/51 –E-mail : besalif@yahoo.fr
Création	1989
Association déclarée ? (O/N)	
Objectifs	
Activité principale	Sensibilisation, information, formation, études
Activité secondaire	activités sociales
Couverture géographique	Nationale
Structures	Le congrès, l'Assemblée Générale, le Comité Directeur national, le Bureau Exécutif National, les Bureaux Provinciaux
Responsables	Belem Salif, Fonction : Président du Bureau Exécutif National
Membership	
Estimation Budget 2006	
Partenariats / Bailleurs	Autres Associations Islamiques, l'Administration, ONG Islamique, structures de dialogue Islamo-Chrétien
Ressources estimées	Nombre de membres : 45000 membres Hommes : Femmes : 40%. Existence d'un personnel permanent : Oui 1 Secrétaire et 1 Agent de recouvrement Effectif : 2
Alliances	OJMAO
Produits	Compétences et potentialités spécifiques de l'organisation : Mobilisation et formation d'un public essentiellement intellectuel francophone
Observations	

57. Conseil National de la Jeunesse Catholique du Burkina Faso (CNJC-BF)	
Adresse	Siège à Ouagadougou à la Paroisse Cathédrale 01 B.P 90, Ouagadougou 01 Téléphone : 31 16 05—E-mail : comloada@hotmail.com
Création	Janvier 1999
Association déclarée ? (O/N)	
Objectifs	
Activité principale	Actions Religieuses Spirituelles
Activité secondaire	Educatives Sociale -Culturelles, Economiques
Couverture géographique	Nationale
Structures	Congrès - Le Bureau Exécutif National
Responsables	M. Loada Constantin ; Fonction : Président
Membership	
Estimation Budget 2006	
Partenariats / Bailleurs	Toutes structures de l'Eglise Catholique au niveau National comme international. Diocèses du Burkina Faso et surtout mouvements de jeunesse
Ressources estimées	
Alliances	Conseil National des Laïcs
Produits	Compétences et potentialités spécifiques de l'organisation : - Coordination des activités nationales de jeunesse. - Représentation et expression de l'opinion de la jeunesse Catholique du pays- Trop grande masse de jeunes de fourchette d'âge faisant lourdeur dans l'identification de l'impact des actions. - Diversité sociale et culturelle : citadins, ruraux, langues (richesse et faiblesse)
Observations	

58. Mouvement Sunnite du Burkina Faso - MSBF	
Adresse	Siège à Ouagadougou Mosquée secteur 5 ; 01 BP 730 Ouagadougou 01 -Téléphone : 31 12 62 Fax : 31 12 62 /33 46 44 - E-mail : mov-sunnite@hotmail.com
Création	14/12/1973
Association déclarée ? (O/N)	
Objectifs	
Activité principale	Spirituelles ; Sociales ;
Activité secondaire	Economiques et Développement
Couverture géographique	Ensemble du Territoire
Structures	- Congrès - Bureau National- Comité Consultatif
Responsables	El Hadj OUEDRAOGO Aboubacar Tel :34 33 17 - El Hadj DIPAMA Issaka - Tel : 262128/307307 D:305980 - Fonction : Président / SG
Membership	
Estimation Budget 2006	
Partenariats / Bailleurs	Pays arabes du Golfe : aides pour la construction des infrastructures. Libye : Enseignants et construction de classes. Egypte : Enseignants
Ressources estimées	Existence d'un personnel permanent : Oui Effectif : plus de 50 enseignants pris en charge financièrement par les partenaires.

	Personnel bénévole avec engagement annuel et rémunération pour service rendu
Alliances	
Produits	Compétences et potentialités spécifiques de l'organisation : Enseignement domaine dans lequel beaucoup de choses se font : les diplômes sont reconnus par l'Université Islamique de Médine. Programme officiel d'Arabe adopté par le MEBA
Observations	

59. Action des Chrétiens pour l'Abolition de la Torture (ACAT Burkina)	
Adresse	316, Avenue de l'Aéroport 03 B.P.7082 Ouagadougou 03 - Téléphone : 35 91 32/ 25 51 51 Fax : 35 91 32 - E-mail : acatburkina@yahoo.fr
Création	Août 1993
Association déclarée ? (O/N)	
Objectifs	
Activité principale	Prévention de la torture, Prière œcuménique ; Education, Formation, Sensibilisation aux droits de l'homme
Activité secondaire	Emission radio sur les thèmes de droit ; Conférence, appels urgents, intervention directe auprès des autorités politique
Couverture géographique	Bobo-Dioulasso, Koudougou, Bokin, Ségénéga, Ouagadougou, Banfora, Koupèla, Tenkodogo, Ouahigouya
Structures	Assemblée Générale, Le Bureau Exécutif National
Responsables	Zoma Lucienne Ariane - Fonction : Présidente nationale
Membership	
Estimation Budget 2006	
Partenariats / Bailleurs	FiACAT, l'Organisation Mondiale Contre la Torture, le MBDHP, et les autres associations de défense des droits humains, le Ministère de la Justice, de la Défense et de la Sécurité, l'OCADES, le Clergé (Protestants et Catholiques)
Ressources estimées	Nombre de membres : 56 Hommes : 44 Femmes : 12 l'Organisation dispose de formateurs endogènes en droits humains, elle compte des Avocats, des Magistrats, des Sociologues, des personnels de culte, hommes de média et les étudiants
Alliances	Appuyée à la Fédération internationale de l'ACAT qui a un statut consultatif auprès de l'ONU, du Conseil de l'Europe et de l'ex OUA. - Membre du réseau ACAT Afrique
Produits	
Observations	

60. Amnesty International Burkina Faso (AIBF)	
Adresse	08 B.P 11344 Ouagadougou 08 (quartier Gounghin) - Téléphone : 34 52 56 Fax : 34 52 56 - E-mail : aburkina@section.amnesty.org ; aibf@cenatrin.bf
Création	1995
Association déclarée ? (O/N)	
Objectifs	
Activité principale	Campagne ; Education aux Droits Humains
Activité secondaire	
Couverture géographique	L'ensemble du territoire burkinabé
Structures	- Le Bureau Exécutif- Assemblée Générale- Commissions
Responsables	Traore Boukari Yves -Fonction : Directeur Exécutif
Membership	
Estimation Budget 2006	
Partenariats / Bailleurs	MBDHP ; ACAT/BF ; PROMO FEMME ; ABSE ; SOS-SIDA ; RAF2000 ; Manifeste Intellectuels ; MJ
Ressources estimées	Nombre de membres : 100 Hommes : 75 Femmes : 25. Travailleurs volontaires - Effectif : 03
Alliances	- Coalition des Défendeurs des Droits Humains de l'Afrique de l'Ouest pour le Burkina ; - Réseau International des Femmes
Produits	Compétences et potentialités spécifiques de l'organisation : - Campagne en faveur des prisonniers d'opinion ; - Campagne contre la peine de mort, la torture ; - Campagne pour jugement équitable des prisonniers politiques ; - Activités de Sensibilisation et Education aux Droit Humains
Observations	

62. Association de Défense de la Démocratie en Afrique pour le Développement à la Base et l'Emergence de la Société civile (ADABA)	
Adresse	01 B.P 1756 Ouagadougou 01 Téléphone : 36 48 10/36 16 22 Fax : 36 47 30 ; E-mail : ipdaos@cenatrin.bf
Création	1994
Association déclarée ? (O/N)	
Objectifs	
Activité principale	Défense des Droits et Libertés Individuelles ; - Promotion et Protection des Droits ; - Prévention et gestion des Conflits
Activité secondaire	Sensibilisation et Formation.
Couverture géographique	Ouaga, Bobo, Koudougou, Banfora, Nouna, Pô, Dori, Gorom-Gorom, Djibo, Sebba, Bogandé, Diapaga
Structures	- Le Congrès ; - Le Comité Exécutif National - Le Conseil Provincial
Responsables	Mathias Cora BATABE Fonction : Président
Membership	
Estimation Budget 2006	
Partenariats / Bailleurs	Association Malienne des droits de l'Homme (AMDH) ; Association pour la sauvegarde et le renforcement de la démocratie (ASARED) ; SYNERGIES AFRICA ; IRED/SAD ; CEPNI
Ressources estimées	Nombre de membres : 250 Hommes : 100 Femmes : 150. Existence d'un personnel permanent : Oui Effectif : 3
Alliances	- Comité pour le règlement des questions contentieuses dans le domaine des Droits Humains au Burkina Faso (CRADH) ; - Chefferie traditionnelle ; - Conseil Economique et Social (CES) ; - Observatoire Indépendant des Elections (OIE) ; - Comité National de lutte contre la pauvreté ASARED
Produits	Compétences et potentialités spécifiques de l'organisation : - Formation à la Prévention et la gestion des conflits ; - Formation civique des militants sur la méthode technique de surveillance des élections ; - Protection juridictionnelle de la femme et de l'enfant.
Observations	

63. Mouvement pour la Défense des Personnes sans Voix (MDPV)	
Adresse	secteur 5 avenue Loudun face Ecole Tiendpalgo 01 B.P 4895 Ouagadougou 01- Téléphone : 20 22 00/20 44 12 Fax : s/c 30 72 42 , E-mail : salc@univ.ouagabf
Création	Juillet 1991
Association déclarée ? (O/N)	
Objectifs	
Activité principale	Education et défense des Droits Humains
Activité secondaire	
Couverture géographique	National : 35 provinces du Burkina
Structures	- Conseil Général
Responsables	Samandoulougou Lokré Celestin - Fonction : Gestionnaire
Membership	
Estimation Budget 2006	
Partenariats / Bailleurs	OIE (Observatoire Indépendant des Elections)
Ressources estimées	Nombre de membres : 4875 Hommes : 3175 Femmes : 1700 Existence d'un personnel permanent : Oui Effectif : 3 (gardien, secrétaire, planton-manœuvre)
Alliances	Observatoire Indépendant des Elections
Produits	Compétences et potentialités spécifiques de l'organisation : Les compétences d'actions sur le terrain se résument à : l'éducation, formation et défense des Droits Humains. Tous les membres du Bureau du CG sont des cadres
Observations	

63. Action On Disability and Development (ADD)	
Adresse	Secteur o9 Ouagadougou Téléphone : 97 16 23 Fax : 98 16 84 ; E-mail : add@fasonet.bf
Création	1991
Association déclarée ? (O/N)	
Objectifs	
Activité principale	Promotion des personnes handicapées
Activité secondaire	
Couverture géographique	Milieux urbains et semi-urbains
Structures	
Responsables	Mme Sanou Emilienne - Fonction: Gestionnaire de Programme
Membership	
Estimation Budget 2006	
Partenariats / Bailleurs	Handicap International ; UNAIS
Ressources estimées	Nombre de membres : 15 Hommes : 9 Femmes : 6. Existence d'un personnel permanent : Oui Effectif : 15
Alliances	Comité inter-ministériel sur handicap/Spong. ADD-WAP / ADDVK
Produits	Compétences et potentialités spécifiques de l'organisation : Renforcement des capacités organisationnelles des associations de personnes handicapées
Observations	

64. Association Burkinabé pour la Promotion des Aveugles et Malvoyants (ABPAM)	
Adresse	Localisation : Ouaga seteur 9 entre Eglise et Maternité de Goughin. 01 BP 5588 Ouagadougou 01 Téléphone : 34 33 86 Fax : 34 33 86 E-mail : abepam@liptinfor.bf
Création	1979
Association déclarée ? (O/N)	Oui. Par le Récépissé numéro 292/MATS/SG/DGAT/DLPAJ
Objectifs	
Activité principale	Scolarisation des enfants aveugles ; Cellules Artisanales ; AGR ;
Activité secondaire	Appui conseil ; Lobbying
Couverture géographique	Kadiogo, Boulkiemdé, Passoré, Yatenga, Sourou, Bazèga, Sanguié, Naouri, Nayala, Gourma, Gnagna, Houet, Comoé, Léraba, Zoudouwéogo, Boulgou, Zandoma, Lorum, Sanmantenga, Namentenga, Kourwégo
Structures	Assemblée Générale, Bureau Exécutif; Comités spécifiques, Comité de gestion
Responsables	Dr DIARRA Siaka - Fonction : Président, Pharmacien, Biologiste-Kinésithérapeute
Membership	
Estimation Budget 2006	
Partenariats / Bailleurs	SPONG ; Ministère de l'Action Sociale ; Ministère de la Santé ; OMS ; CBM ; ABPAM Belgique ; Hélène Keler International ; ONG Belges ; ONG Françaises ; Instituts Nationaux des Jeunes Aveugles ; Union AF/ouest ; Union Française des Aveugles ; OCADES ; Section Catholique ; Croisade des Aveugles
Ressources estimées	Nombre de membres : 6000 Hommes : 60% Femmes : 40% 2400. Existence d'un personnel permanent : Oui Effectif : 25 personnes
Alliances	Fédération Ouest Africaine des personnes Handicapées; OPH partenaire de AOD ; Fonds National de la Solidarité
Produits	Compétences et potentialités spécifiques de l'organisation : Formation en développement (activités) leadership ; RBC ; spécialisés, agriculteurs, éleveurs ; lutte contre la désertification ; Informaticien Assistance Sociale chargé des projets
Observations	

65. Association pour la Promotion des Femmes Handicapées (APFH)	
Adresse	Localisation : Zogona secteur 29 Ouagadougou 03 B.P 7055 Ouagadougou 03 Téléphone : 36 15 80
Création	1996
Association déclarée ? (O/N)	
Objectifs	
Activité principale	AGR ; Micro-crédit ;
Activité secondaire	Artisanat
Couverture géographique	
Structures	Assemblée Générale ; Bureau exécutif
Responsables	Madame BATIGA K. Dorothee Fonction : Présidente
Membership	
Estimation Budget 2006	
Partenariats / Bailleurs	OXFAM Quebec ; Handicap International ; RECIF/ONG ; PAC-PAF
Ressources estimées	Nombre de membres : 150 Hommes : 0 Femmes : 150. Existence d'un personnel permanent : Oui Effectif : 01
Alliances	Commission Nationale des droits humains (CNDH) ; Cellule de renforcement de la Société Civile ; Comité National de lutte contre les mines antipersonnel
Produits	Compétences et potentialités spécifiques de l'organisation : Couture, broderie, droits humains, tissages, confection, droits des personnes handicapées
Observations	

Paramètre IX

Organisations axées sur la réforme juridique/constitutionnelles l'accès à la justice et aux ressources :

66. Action en Faveur des Femmes Mineurs en Milieu Carcéral (Act/FEMIC)	
Adresse	01 B.P 5488Ouagadougou 01 Téléphone : 43 12 34/ 23 97 71 – Fax : 43 52 50
Création	1997
Association déclarée ? (O/N)	
Objectifs	
Activité principale	Œuvres sociales ; Sensibilisation
Activité secondaire	Promotion et Réinsertion
Couverture géographique	Nationale
Structures	- l'Assemblée Générale - Sections Commissions - Conseil d'Administration - Bureau National
Responsables	Ye Diarra ou Kabore Mariam Fonction : Médecin / Cadre SONAR
Membership	
Estimation Budget 2006	
Partenariats / Bailleurs	CNLS, ONU/SIDA ; Ambassades ; UE
Ressources estimées	Nombre de membres : 17 Hommes : 04 Femmes : 13
Alliances	
Produits	Compétences et potentialités spécifiques de l'organisation : - Assurer un minimum semis médicaux - Défendre les intérêts juridiques - Promouvoir l'Education - Assurer la Réinsertion sociale
Observations	

67. Association pour le Soutien, l'Encadrement et le Suivi des Détenus et Enfants de la Rue (ASESDER)	
Adresse	s/c B.P 526 (Ministère de la Justice) Téléphone : s/c 33 03 98
Création	1996
Association déclarée ? (O/N)	
Objectifs	
Activité principale	Sensibilisation ; Encadrement
Activité secondaire	
Couverture géographique	- Maison d'Arrêt et de Correction- Action Education en milieu Ouvert (Enfants de la Rue)
Structures	- Le Congrès - Le Bureau Exécutif - Les Sections
Responsables	Sanon Daniel et Nabole Emmanuel. Fonction : Assistant de la GSQL / Adjoint Administratif
Membership	
Estimation Budget 2006	
Partenariats / Bailleurs	- Ministère de l'Action Sociale - Ministère de la Justice- Ecole de la Rue /SENEGAL/TIERCE "Sourire d'un Enfant"
Ressources estimées	Nombre de membres : 60 Hommes : 45 Femmes : 15
Alliances	AEMO ; Solidarité des jeunes ; ASAME ; ANERSER "Le Sourire d'un Enfant" SENEGAL
Produits	
Observations	

68. Ligue pour la Défense de la Justice et de la Liberté « LIDEJEL »	
Adresse	Siège provisoire Dapoya Ouagadougou 10 B.P 264 Ouagadougou 10 Téléphone : 25 14 33 Fax : E-mail : orcan3110065@hotmail.com
Création	Mai 2001
Association déclarée ? (O/N)	
Objectifs	Prévention, défense et la protection des droits de l'homme au Burkina
Activité principale	défense des droits humains
Activité secondaire	
Couverture géographique	National : 32 provinces du Burkina
Structures	- Congrès - Assemblée Générale - Bureau Exécutif National
Responsables	Son Président est Monsieur OUSMANE Nacro
Membership	
Estimation Budget 2006	
Partenariats / Bailleurs	
Ressources estimées	Nombre de membres : 1200 Hommes : 900 Femmes : 300. Existence d'un personnel permanent : Oui Effectif : 01
Alliances	- CNDH ; - Commission pour la réforme de la Justice - MIDH (Mouvement Ivoirien des Droits Humains) ; - Afrique Obote Mali ; - DADH (Dynamique Africaine des Droits de l'Homme)
Produits	Compétences et potentialités spécifiques de l'organisation : - Association tirant sa force dans la diversité de compétence (Juristes, Sociologues, Economistes, Médecins, Pharmaciens etc.) de ses membres et de leur jeunesse. - Jusqu'à ce jour, les 15 organes se réunissent régulièrement et l'association est à même de regrouper à tout moment au moins 500 personnes
Observations	

69. Mouvement Burkinabé pour l'Emergence de la Justice Sociale (MBEJUS)	
Adresse	01 B.P 168Ouagadougou 01 - Téléphone : 35 17 87/25 94 64/ 26 26 47 ; E-mail : mbejus@yahoo.fr ; mbejus01@hotmail.com
Création	21 juillet 1995
Association déclarée ? (O/N)	Oui. Autorisation No.202/MAT/DGAT/DOLPAJ
Objectifs	
Activité principale	
Activité secondaire	
Couverture géographique	
Structures	- Assemblée Générale ; - Bureau exécutif national ; - Commissions ad hoc et comités du secteur
Responsables	Pagomziri Alexandre OUEDRAOGO - Fonction : Président du Mouvement
Membership	
Estimation Budget 2006	
Partenariats/ Bailleurs	- Chancelleries et autres associations étrangères ; - Le MBEJUS est affilié à plusieurs structures de défense des droits humains au plan national, interafricain et international
Ressources estimées	Nombre de membres : 1400 au 30 septembre 02
Alliances	Le Collectif des organisations de masse et de partis politiques Réseau SADDOC ; UIAH ; la RADDHO
Produits	
Observations	

70. Réseau National de Lutte Anti-Corruption (REN-LAC)	
Adresse	01 BP 2056 Ouagadougou 01- Téléphone : 33 04 73 Fax : 31 61 44 ; e-mail : renlac@renlac.org
Création	1997
Association déclarée ? (O/N)	
Objectifs	
Activité principale	Lutte contre la corruption
Activité secondaire	
Couverture géographique	Toutes les provinces
Structures	
Responsables	
Membership	
Estimation Budget 2006	
Partenariats/ Bailleurs	Ambassades étrangères accréditées au Burkina ; ONGs ; Structures étatiques de lutte contre la corruption
Ressources estimées	Nombre de membres : 30 ONG/Associations. Existence d'un personnel permanent : Oui Effectif : 5
Alliances	Cellule Sectorielle de la Bonne Gouvernance
Produits	Compétences et potentialités spécifiques de l'organisation : Production d'un rapport annuel sur la corruption. Publications diverses
Observations	

71. Union Inter africaine de Droits de l'Homme (UIDH)	
Adresse	Localisation : Avenue Dr Kwamé N'Kruma. 01 BP 1346 Ouagadougou 01 -Téléphone : 31 61 4 Fax : 31 61 44-E-mail : uidh@fasonet.bf
Création	4 juillet 1992
Association déclarée ? (O/N)	
Objectifs	
Activité principale	Défense ; protection ; promotion de droits de l'homme
Activité secondaire	
Couverture géographique	
Structures	Bureau de coordination ; Congrès
Responsables	Me Brahim KONE - Fonction : Président
Membership	
Estimation Budget 2006	
Partenariats/ Bailleurs	Chancelleries et autres ambassades accréditées au Burkina ; Groupe Oxfam international ; divers autres partenaires
Ressources estimées	Nombre de membres : 25. Existence d'un personnel permanent : Oui Effectif : 12
Alliances	Statuts d'observateur auprès d' ECONOC (NU) ; membre de la FIDH-CADHP21
Produits	Compétences et potentialités spécifiques de l'organisation : Défense ; promotion ; protection des droits de l'homme ; gestion et traitement des conflits ; démocratie ; droits de l'homme ; développement ; bonne gouvernance
Observations	

72. Groupe de Recherche et d'Appui pour l'Auto Promotion des Populations (GRAAP/AFRIQUE)	
Adresse	Localisation : Bobo-Dioulasso 01 BP 785 Bobo Téléphone : 97 25 03 Fax : 98 29 58 E-mail : graap@fasonet.bf
Création	Février 2000
Association déclarée ? (O/N)	
Objectifs	
Activité principale	Formation
Activité secondaire	
Couverture géographique	Burkina Faso ; Niger ; Bénin ; Togo ; Ghana ; Côte d'Ivoire ; Mali ; Guinée
Structures	Assemblée Générale ; Conseil d'Administration
Responsables	Martin K. SOURABIE Fonction : Directeur
Membership	
Estimation Budget 2006	
Partenariats / Bailleurs	ONG ; Associations ; Projets d'Etats ; Institutions d'Eglises
Ressources estimées	Nombre de membres : 16 Hommes : 9 Femmes : 7. Existence d'un personnel permanent : Oui Effectif : 16
Alliances	SPONG ; CCEB/BF
Produits	Compétences et potentialités spécifiques de l'organisation : Production de matériel pédagogique (séries éducatives) ; formation à la méthode GRAAP ; appui ; accompagnement ; évaluation de projets
Observations	

73. Association le TOCSIN	
Adresse	01BP937 Ouagadougou 01 Téléphone : 38 47 90 Fax : 38 47 90 E-mail : albert.ouedraogo1@univ.ouaga.bf
Création	1997
Association déclarée ? (O/N)	
Objectifs	
Activité principale	défense et protection des populations en situation de migration, action urgence (assistance, soutien) en cas d'expulsion de population
Activité secondaire	action de prévention et de plaidoyer
Couverture géographique	l'ensemble du territoire en rapport avec les Burkinabé de l'extérieur
Structures	Assemblée Générale, Bureau Exécutif et Bureau Exécutif élargie aux membres
Responsables	OUEDRAOGO Albert. Fonction : Président
Membership	
Estimation Budget 2006	
Partenariats/ Bailleurs	Oxfam ; Afrique society of Japan
Ressources estimées	Nombre de membres : 200 Hommes
Alliances	CGD/ Commission nationale des droits humains
Produits	Compétences et potentialités spécifiques de l'organisation : Question de migration d'insertion et de réinsertion d'immigrés et des rapatriés/ enseignants du supérieur et cadres dans plusieurs domaines.
Observations	

74. Association Pénitentiaire Africaine (APA)	
Adresse	01 B.P 5671 Ouagadougou 01 Téléphone : 37 33 05 Fax : 37 33 06 e-mail : apa@fasonet.bf
Création	février 1996
Association déclarée ? (O/N)	
Objectifs	
Activité principale	Réforme pénale et pénitentiaire
Activité secondaire	
Couverture géographique	National
Structures	Congrès- Bureau Exécutif
Responsables	M. Tougouri Honoré Fonction : Président Bureau Exécutif
Membership	
Estimation Budget 2006	
Partenariats / Bailleurs	- Ministère de la Justice, des Droits Humains ; - CICR ; - Pénal Reform International ; - PRSF
Ressources estimées	Existence d'un personnel permanent : Oui Effectif : 01
Alliances	- La Coordination des associations œuvrant en milieu pénitentiaire ; - La Commission Nationale des Droits Humains
Produits	Compétences et potentialités spécifiques de l'organisation : - Sensibilisation ; Formation des intervenants pénitentiaires;- Formation des personnels pénitentiaires ; - Action directes pour l'amélioration des conditions de détention.
Observations	

75. Cercle d'Eveil	
Adresse	01 B.P557 Ouagadougou 01 Téléphone : 33 57 52 / 81 93 98 E-mail : eko@caramail.com
Création	Juin 2000
Association déclarée ? (O/N)	
Objectifs	
Activité principale	Défense des droits humains et culture civique (éducation civique)
Activité secondaire	
Couverture géographique	Territoire National
Structures	: - Assemblée Générale - Comité Exécutif - Commissaire aux Comptes - Sections Provinciales
Responsables	Konsimbo Evariste Fonction : Président
Membership	
Estimation Budget 2006	
Partenariats / Bailleurs	Centre pour la Gouvernance Démocratique (CGD)
Ressources estimées	Nombre de membres : 250 Hommes : 230 Femmes : 20. Existence d'un personnel permanent : Oui Effectif : 01
Alliances	L'Observatoire Indépendant des Elections (OIE)
Produits	Compétences et potentialités spécifiques de l'organisation : Activité d'expertise, formations, Consultation et Conseil, Sensibilisation, domaine des droits humains
Observations	Cette association propose des mécanismes de Concertation et de Réseautage plus efficace : Création d'un organe de concertation périodique des associations de la Société Civile.

76. Organisation prix de la Jeunesse Africaine pour la Paix (OJAP)	
Adresse	BP. 353 Ouagadougou, téléphone : (226) 34 47 97 ; E-Mail : ojad2003@yahoo.fr
Création	08 Mai 1995
Association déclarée ? (O/N)	
Objectifs	
Activité principale	Information, sensibilisation, éducation et protection des droits humains et promotion de la culture de la paix
Activité secondaire	
Couverture géographique	Ouagadougou/ Bobo/ Koudougou/ Sapouy/ Léo/ Zavara/ Saponé/ Touy/ Kaya/ Zamou/ Bouaké/ Boaflé/ Abidjan (RCI)
Structures	Bureau Exécutif (BE) / Assemblée Générale Ordinaire (AGO)/ Assemblée Générale Extra-ordinaire (AGE)/ Jury/ Secrétariat Permanent (SP)
Responsables	
Membership	Composantes : Association de défense des droits humains et mouvements à revendication spécifiques
Estimation Budget 2006	
Partenariats / Bailleurs	MAET, MASSN/ MPDH/ CES/ UNESCO/ Gendarmerie Nationale/ Police Nationale (BF)
Ressources estimées	
Alliances	CNDH/ CENI/ FN des OSC UNESCO représentation internationale à Paris
Produits	Compétences et potentialités spécifiques de l'organisation : Observation sur les droits violés/ Défense de la sécurité publique/ Attribution prix de la paix
Observations	

77. Prisonniers Sans Frontières / Burkina Faso (PRSF)	
Adresse	10 B.P 13332 Ouagadougou 10 Téléphone : 25 07 78 – E-mail : prsfbf@yahoo.fr
Création	1997
Association déclarée ? (O/N)	
Objectifs	
Activité principale	Humanisation des prisons
Activité secondaire	
Couverture géographique	National : toutes les maisons d'arrêts (10) du Burkina
Structures	Le Conseil d'Administration de la PRSF/France
Responsables	M. Traoré Adama Fonction : Coordinateur National
Membership	
Estimation Budget 2006	
Partenariats / Bailleurs	Groupe Abel ; SAMU Social ; Aumônerie Catholique et le Ministère de la Justice
Ressources estimées	Nombre de membres : 70 Hommes : 60 Femmes : 10 ; Existence d'un personnel permanent : Oui Effectif : 02
Alliances	CNDH ; Groupe Abel de Turin (Italie)
Produits	Compétences et potentialités spécifiques de l'organisation : Avocat, Médecin, Infirmier, Enseignant
Observations	Propositions de mécanismes de Concertation et de Réseautage plus efficace : Cadre global de toutes les organisations de la Société civile.

N°83

78. Réseau Accès aux Médicaments Essentiels (R.A.M.E)	
Adresse	Localisation : Ouagadougou, secteur 8 Gounghin, au siège de Médecins Sans Frontières (MSF) 01 BP 2520 Ouagadougou 01 ; Téléphone : 34 06 52 / 53 Cel 24 44 55 ; Fax 34 43 94 ; E-mail : ramessentiels@hotmail.com
Création	25 septembre 2003
Association déclarée ? (O/N)	
Objectifs	
Activité principale	Plaidoyer national et international pour l'accès des populations aux médicaments
Activité secondaire	
Couverture géographique	Les activités du réseau se déroulent sur l'ensemble du territoire national et au plan international
Structures	le conseil national ; la coordination nationale ; le conseil provincial ; la coordination provinciale ; le conseil communautaire ; la coordination communautaire
Responsables	
Membership	
Estimation Budget 2006	
Partenariats / Bailleurs	Médecins sans frontière (MSF) Toutes les structures ou organisations membres de l'union sacrée pour le traitement gratuit des malades du Sida
Ressources estimées	
Alliances	Membre sympathisant de l'association Panafricaine d'Accès aux Médicament (PATAM) Membre du Réseau Médicament et Développement (Remed)
Produits	Information- Education-communication (IEC° en médicament Lobby pour la bonne gouvernance des programmes de santé. Contrôle de la structure des prix des médicaments du niveau international au niveau national Proposition des mesures législatives, médicales et économiques à mêmes de favoriser l'accès des populations à des médicaments moins chers et de qualité Edition d'un trimestriel sur l'accès aux médicaments Animation d'un forum électronique sur Internet Contribution au processus de décentralisation des ARV au Burkina Faso Plaidoyer pour une réforme du système sanitaire national Appartenance à des structures nationales de concertation : Membre initiateur de l'union sacrée pour le traitement gratuit des malades du VIH/SIDA dont il assure le secrétariat permanent
Observations	

Partie III

Analyse des résultats et réflexions finales

Analyse des résultats.

La présentation des résultats de l'étude relative à la gouvernance des Organisations de la Société Civile au Burkina Faso donne lieu à divers enseignements. Le premier enseignement majeur à tirer vient du fait que les Organisations de la Société Civile au Burkina Faso peuvent être regroupées en diverses composantes à savoir :

- Organisations Féminines ;
- Instituts de Recherche et de Formation ;
- Organisations Syndicales ;
- Organisations Religieuses ;
- Associations de Défense des Droits Humains et Mouvements à Revendications Spécifiques ;
- Presse Privée ;
- ONG et Associations de Développement ;
- Mouvements de Jeunesse ;
- Personnes dites Marginalisées ;
- Organisations Paysannes ;
- Organisations à Caractère Culturel et Artistique.

Cette classification n'est cependant pas intangible. Au regard de la pluralité des OSC, il peut y avoir d'autres aspects à prendre en considération et qui n'ont pu être englobées par la présente étude.

Le second enseignement à tirer est qu'une multiplicité d'OSC est apparue depuis l'enclenchement du processus de démocratisation sous la IV^e République. Certes, de nombreuses organisations existaient avant cette période, mais il convient de ne pas perdre de vue qu'il existe une inflation de création des OSC depuis un peu plus d'une décennie.

Le troisième enseignement concerne l'enregistrement des OSC. Lequel enregistrement constitue une étape importante pour l'obtention du récépissé ; acte administratif qui confère à toute organisation son existence juridique véritablement. Plusieurs OSC n'ont pas de récépissé, et celles qui en possèdent ne les affichent pas souvent. Quant aux buts et aux objectifs, il convient de noter l'existence d'une diversité d'objectifs. Relativement à leurs objectifs, les domaines suivants peuvent être retenus :

- Des OSC intervenant dans les domaines du genre, de la jeunesse, des droits de l'enfant ;
- Des OSC intervenant dans les domaines professionnel, étudiantin, syndical ;

- Des OSC relatives aux questions environnementales et sanitaires ;
- Des OSC relatives au bien-être social ; développement communautaire et organisation humanitaires ;
- Des OSC concernant les domaines des médias, de l'art et de la culture ;
- Des OSC de recherches et des groupes de réflexions ;
- Des OSC de défense des droits religieux, ethniques et des minorités ;
- Des OSC de secours d'urgence et humanitaires ;
- Des OSC axées sur les réformes juridiques/ constitutionnelles, l'accès à la justice et les ressources ;
- Des OSC intervenant dans les domaines de la gouvernance, de la paix et la sécurité.

En matière de couverture géographique, il existe trois axes :

- Les OSC couvrant une partie du territoire national. Celles-ci travaillent dans des zones bien délimitées : dans les certains départements, certaines communes, certaines provinces ou certaines régions ;
- Les OSC qui, de par leurs activités, couvrent l'ensemble du territoire national burkinabé ;
- Les OSC qui en plus de couvrir l'ensemble du territoire ou de travailler dans des espaces assez circonscrits, étendent leurs activités au plan international.

Relativement aux structures de gestion, nombreuses sont les OSC qui n'ont pas de locaux de travail. Elles mènent leurs activités sans avoir d'administration permanente. Le dénominateur commun reste que toutes les OSC ont des instances de décisions ; entre autres, on peut retenir des Assemblées Générales, des Bureaux Exécutifs, des Comités, des Sections, etc.

Par ailleurs, plusieurs OSC travaillent en collaboration avec d'autres OSC. De ce fait, des alliances institutionnelles, des coopérations, des partenariats sont tissés entre et au sein des OSC. En outre, les OSC bénéficient de l'appui de plusieurs partenaires et bailleurs de fonds sur le plan national et surtout sur le plan international. Enfin, les OSC sont suffisamment garnies en matière de ressources humaines, mais peu fournies en ressources matérielles.

Tout ceci n'est pas sans conséquences sur l'efficacité des OSC.

Synthèse et réflexions finales.

Les OSC interviennent sur une grande partie du territoire, mais en réalité leur véritable effectivité laisse à désirer. Une grande portion des villages, de communes et de provinces ne bénéficie pas des retombées réelles de certaines OSC qui semblent au regard de leur couverture géographique prendre en compte la totalité du territoire. Ainsi, l'effectivité n'est pas totale. Un autre élément à prendre en compte est l'implantation, la visibilité d'un nombre impressionnant des OSC dans la localité où se trouve leur siège. En réalité, certaines OSC n'existent que de noms, sans véritable prise avec des activités sur le terrain. Le silence remplace parfois la détermination que les dirigeants avaient dès le

départ de la constitution de leur organisation. Un nombre infime d'OSC travaillent réellement, se dotent de réels objectifs, s'approprient une véritable vision et construisent des projets assez cohérents pour les appliquer sur le terrain.

Cependant, les OSC jouent un très grand rôle dans le développement du Burkina Faso. Cet acquis ne peut être nié. C'est un pas important pour parvenir à un véritable développement. Aussi, c'est progressivement qu'elles parviendront à atteindre leurs buts.

Somme toute, l'efficacité et l'efficacités des OSC au Burkina Faso s'appréhendent en terme de leurs atouts, potentialités et des contraintes.

*Au titre des atouts et potentialités des
Organisations de la Société Civile :*

La force principale de la société civile burkinabè réside dans la densité et la richesse variée du tissu associatif. Il existe en effet dans le pays plusieurs milliers d'associations, de groupements villageois et d'organisations non gouvernementales, dont les actions ont débouché sur des acquis indéniables dans le domaine du développement économique et social et dans le domaine de la gouvernance démocratique. Ce pluralisme qui apparaît comme une manifestation évidente de la liberté d'association, constitue non seulement un gage solide pour l'indépendance, l'autonomisation de la société civile, mais aussi une source de contre-pouvoir, et une garantie contre les éventuelles velléités totalitaires de l'Etat ou les dérives autoritaires du pouvoir politique. Il a aussi favorisé l'émulation et l'émergence d'un leadership organisationnel et individuel au sein de la société civile, qui est de plus en plus conscient de sa capacité d'influer sur l'opinion publique, et de peser sur les décisions gouvernementales, en tant que force de propositions et élément de contre pouvoir.

La société civile peut constituer ainsi une force de propositions pour une meilleure gestion des affaires publiques, et un rempart efficace contre la mauvaise gestion publique, la patrimonialisation de l'espace public, l'imbrication du monde des affaires et de l'Etat, et la corruption publique. Pour ce faire, il lui faut préserver son autonomie ou son indépendance en vue de constituer des organismes crédibles de contrôle de l'action publique, à même de contribuer à une gestion efficace et transparente des affaires publiques.

L'attention particulière dont la société civile bénéficie de la part des pouvoirs publics constitue un atout non négligeable. Depuis l'amorce du processus démocratique burkinabè, la société civile est en effet régulièrement associée aux instances consultatives ou régulatrices par le gouvernement. Elle constitue souvent une force de propositions sur laquelle le gouvernement compte pour résoudre certains problèmes. En d'autres termes, il existe de la part de l'Etat, une disposition à associer la société civile à la gestion des affaires publiques. Il revient dès lors à la société civile de saisir cette opportunité pour se faire entendre et peser de tout son poids en faveur de la bonne gouvernance, à la fois sur le plan économique, social et politique.

Par sa contribution réelle au développement socio-économique du pays, par l'impact de ses actions sur les populations à la base, et par sa capacité de mobilisation d'éveil, d'éducation et de conscientisation des populations, la société civile burkinabè s'est

imposée comme un acteur et un partenaire incontournable de l'Etat et des bailleurs de fonds.

Grâce son action de proximité qui prend en compte les besoins, les attentes et la participation des populations locales, elle a conquis une légitimité indiscutable auprès de celles-ci. Avec l'approfondissement du processus de décentralisation qui va s'étendre désormais aux communes rurales, la société civile voit s'ouvrir devant elle de meilleures perspectives d'enracinement, de légitimation et de consolidation. Il lui appartient de saisir cette opportunité pour jeter des ponts solides entre les citoyens des communes urbaines et ceux des communes rurales afin de promouvoir une gouvernance démocratique ainsi qu'un développement économique et social durable.

Sans doute, avec la monétarisation croissante des rapports sociaux on constate un recours de plus en plus fréquent aux incitations matérielles pour assurer une mobilisation ou une coopération relativement stable dans l'action collective. Mais dans l'ensemble, la société civile burkinabè reste caractérisée par un bénévolat enthousiaste et un engagement citoyen sur lequel il est possible de se baser pour promouvoir des missions d'intérêt général.

Au total, les atouts de la société civile peuvent se résumer ainsi :

- L'existence d'une constitution de facture libérale et le contexte démocratique ;
- L'environnement juridique favorable, notamment la loi 10/92 et un code de l'information assez libéraux ;
- Le niveau d'éveil et de conscience des populations ;
- La relative stabilité et paix sociale ;
- La disponibilité des bailleurs de fonds ;
- L'existence d'une expertise nationale capable d'accompagner la société civile ;
- L'engagement volontaire des populations, le courage et la tolérance du peuple burkinabè
- Le dynamisme des associations et organisations féminines ;
- La réalisation d'actions concertées dans les Organisations de la société civile ;
- Le processus de décentralisation ;
- La promotion des langues nationales et des radios communautaires de proximité ;
- La diversité et la pluralité des Organisations de la société civile ;
- La prise de conscience par la société civile de sa capacité d'influer comme élément de contre pouvoir ;
- La prise de conscience de l'impact de ses actions sur les populations à la base ;
- L'indépendance, l'autonomie de bon nombre d'Organisations de la société civile vis-à-vis des institutions étatiques ;
- La contribution réelle au développement socio-économique du pays et une expérience du terrain ;
- L'enthousiasme et l'engagement citoyen (bénévolat) ;
- L'action de proximité prenant en compte les besoins attentes et participation des bénéficiaires ;
- La forte proportion de jeunes dans la population ;

- La capacité à réagir contre la misère généralisée, qui a favorisé la naissance d'une nouvelle forme de solidarité pour pallier les déficiences de la famille ;
- Un réseau relationnel.

Au titre contraintes et problèmes à résoudre

La nature des contraintes et des problèmes

La société civile burkinabè souffre de nombreuses contraintes qui entravent son efficacité et son fonctionnement optimal. Parmi ces contraintes, on peut citer :

- L'imperfection de certains textes régissant les organisations et associations de la société civile ;
- Le non respect des textes constitutifs ;
- Le dysfonctionnement interne des Organisations de la société civile ;
- La faible participation citoyenne des membres à la vie des Organisations de la société civile ;
- Le déficit de communication institutionnelle ;
- L'insuffisance de ressources matérielles, financières et humaines ;
- Les luttes d'intérêt au sein des Organisations de la société civile ;
- Le poids excessif de l'Etat ;
- Les tentatives d'embrigadement et de caporalisation des Organisations de la société civile par les pouvoirs publics ;
- Les trafics d'influence et détournements divers ;
- Les pesanteurs socioculturelles et l'ignorance des communautés de base ;
- La méconnaissance des textes et procédures de saisine de l'Assemblée et des pouvoirs publics.

Certaines de ces contraintes, de par leur ampleur et impact négatif, méritent une attention particulière.

- Problèmes économiques

En dehors des ONG étrangères, interafricaines ou internationales qui sont relativement prospères et dotées de ressources budgétaires conséquentes pour faire face à leurs missions, la plupart des organisations de la société civile burkinabè connaissent une pénurie de ressources matérielles et financières qui les empêchent de remplir efficacement leurs missions. La pauvreté générale qui sévit dans le pays ne permet pas à la société civile d'extraire, de collecter de son environnement, les ressources nécessaires.

Par ailleurs, l'emprise de l'Etat sur les différents secteurs sociaux et économiques génère une bureaucratie lourde et tatillonne qui entrave le fonctionnement optimal de la société civile burkinabè, en particulier des ONG de développement. Cette bureaucratie incite souvent à contourner les règlements qui imposent la transparence financière.

- Problèmes sociaux

Les pesanteurs sociologiques liées à l'existence de pratiques et valeurs culturelles en porte-à-faux avec les principes de la bonne gouvernance démocratique contribuent à limiter l'efficacité de la société civile. L'ampleur de ces problèmes sociaux limite par ailleurs l'impact de la mobilisation citoyenne des populations, ce qui constitue un handicap pour la société civile.

- **Problèmes organisationnels**

La faible capacité organisationnelle de la société civile est également une des insuffisances caractéristiques de la société civile. Celle-ci est en effet émiettée, et ne parvient pas à transcender ses clivages, divisions et divergences d'intérêt pour parvenir à une synergie d'action ou pour se poser en interlocuteur crédible face à l'Etat.

- **Problèmes de gouvernance locale**

Aussi bien à l'échelon national qu'à l'échelon local, Etat et société civile demeurent des partenaires incontournables. La persistance de la centralisation de l'Etat malgré l'amorce d'un processus de décentralisation ainsi que les insuffisances de la gouvernance locale ont des répercussions négatives sur le développement de la société civile. Les plus dynamiques des organisations de la société civile, à l'image de l'Etat, restent surtout implantées dans les villes, notamment dans la capitale, cependant que la faiblesse des collectivités territoriales décentralisées dotées de capacités limitées n'est pas de nature à favoriser l'éclosion d'une société civile locale dynamique. Par ailleurs, le décalage entre la composante urbaine et la composante rurale de la société civile constitue l'une de ses insuffisances notoires.

- **Problèmes de participation citoyenne**

La participation de la société civile à la gestion des affaires publiques est une exigence de la gouvernance démocratique. Malheureusement, la nécessité de cette participation, bien que reconnue par les pouvoirs publics, ne s'est pas encore traduite par une association réelle de la société civile à la prise des décisions stratégiques, et par l'institution de relations partenariales entre les deux acteurs. La société civile devant par ailleurs jouer un rôle de contre-pouvoir et exercer son action citoyenne sur un mode critique, on peut comprendre la réticence des pouvoirs publics à sa pleine participation. Mais l'Etat doit comprendre que les prises de parole de la société civile qui peuvent l'emmener à dénoncer les déficiences de l'action gouvernementale n'ont pour seule finalité que l'amélioration des performances de cette action ; il est vrai que l'exercice de ce rôle peut donner lieu à des amalgames au niveau de la société civile entre action citoyenne et activisme politique.

- **Problèmes de renforcement des capacités des ressources humaines**

Bien peu d'organisations de la société civile peuvent se targuer de disposer des ressources humaines nécessaires à la poursuite de leurs nobles ambitions. Le problème est crucial surtout pour celles qui poursuivent des missions d'intérêt général liées au développement et à la bonne gouvernance. La bonne volonté des militants et sympathisants, bien souvent, ne suffit pas. Il faut, en plus, disposer des moyens pour attirer les compétences nécessaires et les inciter à rester au sein de l'organisation ; ce qui n'est pas à la portée de tous.

- **Problèmes de communication institutionnelle**

Beaucoup d'organisations de la société civile burkinabè rencontrent des déficiences communicationnelles en leur sein. La personnalisation du pouvoir, sa centralisation dans les mains du fondateur ou du groupe fondateur, les ambitions personnelles ainsi que les cloisonnements internes s'opposent à une communication et coopération interne et externe fluides, non seulement au sein des organisations de la société civile, mais aussi entre organisations et composantes de la société civile.

- **Problèmes liés à la méconnaissance des Nouvelles Technologies de l'Information et de la Communication**

Compte tenu de la faiblesse des ressources humaines, financières et matérielles dont disposent la grande majorité des organisations de la société civile burkinabè, l'utilisation des NTIC apparaît parfois comme un « luxe ». Peu d'organisations disposent en effet des moyens pour acquérir ces nouvelles technologies et les compétences pour les utiliser. Or, le recours aux NTIC s'avère de plus en plus indispensable pour les organisations soucieuses d'accroître leurs performances dans la réalisation de leurs buts, et de s'imposer comme des partenaires crédibles de l'Etat, d'autres organisations de la société civile et des partenaires au développement.

Causes des problèmes identifiés

Approche non participative dans la conception et l'élaboration des projets de développement

- Il existe une tradition de développement participatif à la base au Burkina Faso. Par ailleurs, le gouvernement a institué des cadres de discussions et d'échanges avec les acteurs de la société civile et du secteur privé. C'est ainsi que l'élaboration du Cadre stratégique de lutte contre la pauvreté en 2000 a été faite selon un processus consultatif qui inclut la société civile et les autres acteurs de terrain. Mais cette tradition de développement participatif reste à consolider.
- En effet, en dépit des progrès enregistrés en matière de participation avec l'approfondissement de la démocratisation et de la décentralisation, la société civile, en particulier les organisations représentatives des groupes sociaux marginalisés, vulnérables ou pauvres ne sont pas à même de peser réellement sur les décisions qui ont un impact sur leur existence même. Malgré les proclamations de foi, les départements ministériels continuent dans l'ensemble à concevoir et élaborer les projets de développement sans associer ou consulter la société civile. Il est rarement tenu compte de l'avis des populations locales. La communication entre populations locales et services techniques sont souvent à sens unique. Si les populations locales sont souvent conviées à la mise en œuvre des projets, en revanche leurs aspirations remontent difficilement jusqu'au niveau des concepteurs des projets et décideurs en raison de la défektivité des circuits de communication et du complexe de supériorité des bureaucrates.
- Les risques d'amalgame entre action citoyenne et activisme politique
- La tentation pour certaines organisations de la société civile de se substituer aux partis d'opposition, ainsi que la tentation pour certains partis ou hommes politiques d'instrumentaliser la société civile constitue un état de fait inquiétant pour l'avenir même de la société civile. Seule une vigilance constante de la société civile peut maintenir ses organisations dans les limites de leurs objectifs déclarés. Pour ce faire, le pluralisme des opinions constitue le meilleur gage d'impartialité et de neutralité politique dans les associations.

L'analphabétisme, l'absence d'éducation et la sous-information

L'analphabétisme qui frappe près des ¾ des Burkinabè constitue un terreau fertile pour la persistance de nombreuses pesanteurs sociologiques qui entravent l'action civique de la société civile, ainsi que ses efforts pour promouvoir le développement économique et social et la gouvernance démocratique dans notre pays. La prégnance de

L'analphabétisme conduit certains à abuser et à exploiter l'ignorance des populations locales. Ce fléau ne peut être réduit que par un investissement massif dans les actions de formation et d'éducation. Malheureusement les efforts accomplis au Burkina Faso par les différents acteurs de la gouvernance demeurent insuffisants. La situation est aggravée par la faiblesse des moyens de communication disponibles et par la sous-information des populations. Certes le monopole de l'Etat en matière de presse et de moyens audiovisuels a été battu en brèche avec la libéralisation et la libération du secteur, mais les radios communautaires et associatives et la presse en langue locale connaissent un développement limité.

- Pauvreté des communautés de base

L'indice de développement humain du Burkina Faso est l'un des plus faibles au monde, et près de la moitié de la population vit en dessous du seuil de pauvreté. Dans ce contexte, il n'est guère étonnant que les organisations de la société civile soient, du point de vue économique et matériel, à l'image de la situation socio-économique du pays. Les ressources propres qui peuvent être dégagées au niveau des associations sont rarement comparables à leurs besoins réels immédiats. La pénurie des ressources matérielles et financières qui caractérise la plupart des organisations de la société civile trouve son explication dans cette situation de pauvreté.

- Fonctionnement interne des Organisations de la société civile peu transparent et peu démocratique

Compte tenu de l'état de pauvreté générale du pays et des tentatives d'instrumentalisation de la société civile, beaucoup d'associations et d'organisations semblent avoir été créées pour capter les financements accordés par les bailleurs de fonds soucieux d'appuyer la société civile. Par ailleurs, on constate qu'une proportion importante des ressources mises à la disposition de ces organisations est utilisée pour leur fonctionnement ou usage personnel, au détriment des missions d'intérêt général. Dans ces conditions, il ne faut pas s'étonner que certains responsables des organisations ne rendent pas compte de leur gestion à la base, aux militants et adhérents.

Face à ces diverses contraintes qui réduisent grandement l'efficacité et l'efficacé des OSC au Burkina Faso, des stratégies méritent d'être mises en place afin de remédier à de telles difficultés.

Réflexions finales : propositions pour une réelle efficience et efficacité des OSC au Burkina Faso.

La problématique du renforcement des capacités qui est abordée ici étant celle des organisations de la société civile, celle-ci sera appréhendée essentiellement au niveau organisationnel et des individus. Néanmoins, la dimension systémique sera prise en compte, chaque fois qu'il apparaîtra qu'elle a un lien étroit avec les deux autres dimensions.

Perspectives de renforcement des capacités des organisations de la société civile

Comment renforcer les capacités des organisations de la société civile ?

La capacité, c'est l'aptitude des individus et des organisations à remplir leurs fonctions de façon efficace, efficiente et durable. Le contexte global dans lequel les organisations remplissent leurs fonctions est d'une importance capitale pour le renforcement de leurs capacités. Aussi, le développement ou renforcement des capacités doit être appréhendé de façon plus large que le développement organisationnel, dans la mesure où il inclut le système global, l'environnement, le contexte dans lequel les individus et les organisations opèrent et interagissent. Le développement des capacités doit donc s'appréhender aux niveaux du système ou de l'environnement, de l'organisation, et des individus.

Au niveau du système, les dimensions de la capacité comprennent notamment les politiques, la dimension normative et régulatrice, la dimension du management ou de l'imputabilité, la dimension ressources (humaines, financière, informationnelle), la dimension des processus ou des interactions entre entités.

Au niveau organisationnel, les dimensions de la capacité comprennent les missions et stratégies de l'entité, sa structure et ses compétences, les processus ou interactions internes ou externes, les ressources humaines, les ressources financières, les ressources informationnelles, les infrastructures.

Au niveau des individus, la capacité est liée aux aptitudes en matière de management et de leadership.

Les objectifs à atteindre

La société civile remplit plusieurs fonctions importantes. Parmi ces fonctions figure celle de contre-pouvoir face à l'Etat ou à la société politique. Ce rôle est celui d'une conscience critique, qui approuve, dénonce, propose, suggère, réclame ou contribue à la solution des problèmes publics. Dans la même optique, la société civile constitue un acteur incontournable du processus démocratique. Mais son rôle ne doit nullement être confondu avec celui des partis d'opposition, qui ont vocation à conquérir et exercer le pouvoir d'Etat.

Par ailleurs, la société civile constitue un partenaire actif du développement, complémentaire au rôle de l'Etat, acteur, agent ou catalyseur du développement humain durable. Par sa contribution réelle au développement socio-économique, par son action de proximité attentive aux besoins des populations à la base, la société civile a conquis une légitimité indiscutable au Burkina Faso.

En vue de renforcer les capacités des Organisations de la société civile à remplir ces différentes fonctions avec efficacité, efficience, et durabilité, il convient d'agir à un double niveau, organisationnel et individuel. Au niveau organisationnel, il s'agit de renforcer la capacité des Organisations de la société civile à accroître leurs ressources, leurs interactions internes et externes, à développer leurs structures et compétences, et à mettre en œuvre leurs missions et stratégies. Au niveau des individus qui animent les organisations, il s'agit de développer leurs capacités de gestion ainsi que leurs capacités de leadership.

Les objectifs spécifiques à atteindre à ces deux niveaux sont les suivants :

- le renforcement des capacités des Organisations de la société civile en matière de communication institutionnelle
- la dotation ou le renforcement des infrastructures et des moyens logistiques des Organisations de la société civile
- le renforcement des capacités du personnel des Organisations de la société civile
- la dotation des organisations de la société civile en ressources financières.

Cependant, au niveau environnemental, systémique, il est nécessaire de développer des politiques d'accompagnement. Sur ce plan, il s'agira de :

- renforcer le cadre normatif régissant ou régulant les Organisations de la société civile
- renforcer la coopération et le partenariat au profit des Organisations de la société civile
- promouvoir l'imputabilité interne et externe des Organisations de la société civile
- développer la conscience citoyenne au sein des populations
- impliquer les Organisations de la société civile à la lutte contre la pauvreté.

Politiques d'accompagnement

Hormis la modeste subvention annuelle allouée à la presse et aux médias privés, la société civile bénéficie d'un soutien modeste, surtout de la part de l'Etat, qui ne peut en principe accorder des subventions qu'aux associations qu'il a reconnues comme étant d'utilité publique.

Jusqu'ici, ce sont les partenaires au développement, bilatéraux et multilatéraux qui développent le plus d'initiatives en faveur de la société civile. Cependant, les choses pourraient changer avec la mise en œuvre effective de la Politique Nationale de Bonne Gouvernance, qui ambitionne de promouvoir une société civile capable d'influer les différentes décisions politiques et économiques et de constituer un véritable contrepoids social.

Etat et partenaires au développement peuvent coopérer en vue de mettre en œuvre une politique d'accompagnement des stratégies de renforcement des capacités des Organisations de la société civile. Cette politique pourrait inclure les éléments ci-après :

Le cadre normatif

Dans un Etat, le gouvernement et l'assemblée nationale sont responsables de la définition du cadre normatif dans lequel évolue la société civile. Dans l'ensemble, le cadre juridique légal et réglementaire créé par l'Etat pour régir le statut et l'activité de la société civile est jugé favorable à son épanouissement. Bien que ce cadre comporte quelques limites, une relecture de la loi 10/92 régissant les associations ne constitue pas une urgence de première nécessité. Toutefois, il convient d'approfondir la réflexion sur les voies et moyens de permettre aux associations et organisations d'accroître leurs performances en matière de fonctionnement démocratique, et d'asseoir un cadre normatif, souple pour permettre à la société civile de jouer un rôle d'acteur et de partenaire. Il y a lieu de repérer, à l'aide des études pertinentes déjà réalisées sur le sujet dans le cadre du projet « *Bonne gouvernance* », les dispositions qui, dans les textes actuellement en vigueur, sont de nature à gêner la participation efficace des Organisations de la société civile à la mise en œuvre d'une culture citoyenne.

Il convient par ailleurs d'envisager l'élaboration, avec la société civile, d'une loi générale portant reconnaissance de la société civile, description des critères pertinents permettant de reconnaître les organisations de la société civile et définition des modes de relation, de concertation et de partenariat avec les pouvoirs publics, et d'encourager la société civile elle-même à instaurer une forme d'autorégulation en son sein

La coopération et le partenariat

La participation de la société civile à la gestion des affaires publiques est une exigence de la gouvernance démocratique. Malheureusement, cette exigence n'a pas encore débouché sur une implication effective de la société civile dans la prise de décisions stratégiques.

C'est pourquoi le développement des capacités des Organisations de la société civile passe également par le développement de relations de coopération, de co-gestion ou de partenariat entre société civile et Etat, ou entre société civile et partenaires au développement. Les départements ministériels ne devront plus concevoir et élaborer des projets de développement sans associer ou consulter la société civile. Il convient également pour l'Etat et les partenaires au développement d'encourager les Organisations de la société civile à constituer entre elles des réseaux, à coopérer et à partager des informations visant le développement humain durable, à participer à la coordination et à la gestion de l'aide publique.

Par ailleurs, il ne peut exister de partenariat sans une plus grande organisation des ONG et une plus grande coordination de leurs activités. Sur le plan organisationnel, il convient donc de renforcer et de redynamiser les cadres de concertation et les réseaux créés par les ONG, ainsi que l'organe du Gouvernement chargé de leur suivi, à savoir la Direction générale du Suivi des ONG. Car, il n'est pas possible pour l'Etat, pour des raisons pratiques, d'instaurer un dialogue individuel efficace avec chacune des organisations de la société civile. Si les ONG de développement sont liées à l'Etat par des conventions d'agrément ou d'établissement qui déterminent les engagements réciproques entre les deux partenaires, nombreuses sont les associations ou organisations de la société civile qui développent leurs activités de façon dispersée. C'est pourquoi les regroupements, la

coopération, la constitution de réseaux au sein même de la société civile doivent être encouragés, appuyés aussi bien par l'Etat que par les partenaires au développement.

L'imputabilité

L'imputabilité constitue un critère essentiel de la bonne gouvernance et de la démocratie associative. Malheureusement, compte tenu de l'état de pauvreté générale du pays et des tentatives d'instrumentalisation de la société civile, beaucoup de responsables d'associations et d'organisations ne rendent pas compte de leur gestion à la base, aux militants et adhérents.

S'il appartient en principe aux adhérents des Organisations de la société civile de demander aux responsables de ces organisations des comptes sur leur gestion, l'Etat et les bailleurs de fonds ont également des responsabilités particulières en matière de promotion de l'imputabilité des Organisations de la société civile. Instaurer un partenariat avec les Organisations de la société civile ou appuyer les Organisations de la société civile qui respectent les critères de transparence et d'imputabilité dans la gestion, ou de bonne gouvernance contenus dans leurs textes constitutifs peut constituer un excellent stimulant et produire des effets d'entraînement au sein de la société civile. Tout en respectant l'autonomie ou l'indépendance des Organisations de la société civile, l'Etat et les partenaires au développement doivent encourager les Organisations de la société civile à affecter de façon efficiente les ressources mises à leur disposition aux buts d'intérêt général pour lesquels elles se sont constituées, et au besoin leur apporter un appui en matière de gestion des ressources et de reddition des comptes.

L'appui en matière d'éducation civique, aux droits humains et au vote

Les pesanteurs sociologiques liées à l'existence de certaines pratiques et valeurs culturelles contribuent à limiter l'efficacité de la société civile et l'impact de la mobilisation citoyenne des populations. C'est pourquoi le développement des capacités des Organisations de la société civile passe par le développement d'une culture citoyenne au Burkina Faso. Pour ce faire, l'Etat et les Organisations de la société civile doivent développer des initiatives concrètes pour lancer une grande campagne d'information et d'éducation civique, au vote, aux droits humains, y compris aux droits des enfants et aux droits de la femme.

L'Etat devrait tout mettre en œuvre pour favoriser le développement d'une culture citoyenne, tant dans les écoles que dans les différents espaces sociaux ; toutes choses qui sont de nature à favoriser la naissance et le développement d'une opinion publique sans laquelle l'action des Organisations de la société civile serait vaines.

Des actions de sensibilisation et d'information pour une meilleure compréhension des lois en général, particulièrement celles en faveur de ces groupes défavorisés seraient également souhaitables. Il paraît évident que le problème de la corruption, de l'impunité, de la paix et des droits de l'homme, malgré les efforts appréciables déjà réalisés, doivent encore faire l'objet d'attentions particulières.

L'appui en matière de promotion des actions des Organisations de la société civile en faveur de la lutte contre la pauvreté

La société civile est un acteur incontournable du développement humain durable, et il existe une tradition de développement participatif au Burkina Faso. Plusieurs de ses organisations se sont d'ailleurs constituées pour pallier les carences ou insuffisances de l'Etat, apporter des réponses concrètes aux besoins fondamentaux des populations locales

non satisfaites par la puissance publique. Dans ce sens, les Organisations de la société civile devraient jouer un rôle plus actif dans la mise en œuvre du Cadre stratégique de lutte contre la pauvreté et l'évaluation des programmes prioritaires définis par ce cadre. L'Etat doit instaurer un dialogue constructif avec les Organisations de la société civile, de façon à ce que la société civile, en particulier les organisations représentatives des groupes sociaux marginalisés, vulnérables ou pauvres soient à même de peser réellement sur les décisions qui ont un impact sur leur existence même.

En vue d'accroître le rôle et la place des ONG et des mouvements associatifs dans la promotion du développement humain durable, le gouvernement envisage, à juste titre, de renforcer leur participation dans la définition, la programmation et l'exécution des projets. Pour ce faire, il compte engager une étude d'évaluation de leurs capacités techniques managériales et opérationnelles, et adopter des programmes d'appui institutionnel en leur faveur. La concrétisation de ces bonnes intentions constituera une illustration parfaite de la détermination des autorités à promouvoir le renforcement des capacités des Organisations de la société civile.

Stratégies d'appui institutionnel

En plus d'une politique d'accompagnement, l'Etat et les partenaires au développement devront mettre en œuvre un plan d'action et une stratégie de renforcement des capacités des Organisations de la société civile aussi bien au niveau organisationnel qu'au niveau des individus qui animent ces organisations. Cela requiert une évaluation minutieuse du hiatus qui existe entre les capacités existantes et les capacités souhaitées dans le futur. L'Etat et les partenaires au développement devront adopter et mettre en œuvre un plan d'appui institutionnel aux Organisations de la société civile qui respecte l'indépendance de celles-ci ; ce qui n'empêche nullement les pouvoirs publics d'instaurer un système pour contrôler la bonne utilisation des aides apportées.

Appui en matière de communication institutionnelle

La gestion de l'information est d'une importance capitale pour la mise en œuvre des missions et stratégies des organisations. Sur ce point, beaucoup d'organisations de la société civile burkinabè rencontrent des déficiences communicationnelles en leur sein. Ce qui se traduit par une communication et coopération internes et externes peu fluides, non seulement au sein des organisations de la société civile, mais aussi entre organisations et composantes de la société civile.

Par ailleurs, compte tenu de la faiblesse de leurs ressources, la grande majorité des organisations de la société civile burkinabè n'ont pas accès aux nouvelles technologies de l'information et de la communication, alors que le recours à ces nouvelles technologies est indispensable pour le renforcement de leurs capacités. C'est pourquoi, l'Etat et les partenaires au développement devront apporter un appui aux Organisations de la société civile en vue de résoudre leurs déficiences en matière de communication institutionnelle. Dans cette perspective, il est suggéré la création de différents mécanismes d'information et de communication, points d'information pour les Organisations de la société civile, appuyés par un bulletin de liaison et une banque de données, un système de retour d'information vers le sommet de l'Etat. Il est également suggéré la création et l'utilisation des systèmes de réseaux entre les organisations par l'intermédiaire des nouvelles technologies d'information et de communication (création de site pour les Organisations de la société civile, communication par Internet et par Intranet).

Pour sa part, et pour une meilleure communication entre l'Etat et la société civile, l'Etat devra mettre en place, au sein des institutions publiques, des dispositifs d'écoute permettant aux pouvoirs publics de recueillir les conseils et revendications des Organisations de la société civile et d'en organiser les mécanismes de traitement afin d'y apporter les suites appropriées. En retour, il serait souhaitable que les organisations de la société civile soient informées des mesures mises en place et qu'elles soient associées aux prises de décisions. En d'autres termes, il faut qu'elles soient informées des tenants et aboutissants des décisions prises par les pouvoirs publics.

D'une manière générale, des mesures devraient être prises pour favoriser la communication directe entre Organisations de la société civile et institutions publiques, notamment par la création d'espaces d'échanges, semblables, à « *l'Espace d'interpellation démocratique* » qui, au Mali voisin, permet, aux Organisations de la société civile d'interpeller directement les pouvoirs publics sur diverses questions d'intérêt national. De ce point de vue, l'idée d'un « *Forum annuel de la société civile* » pourrait être approfondie.

Appui en matière d'infrastructures et de logistique

Toute organisation pour fonctionner de façon efficace, efficiente et durable a besoin d'un minimum d'infrastructures (siège, systèmes informatiques, télécommunications, etc.) et de moyens logistiques. Or, beaucoup d'Organisations de la société civile ne disposent pas de ce minimum requis, ce qui affaiblit leurs capacités à remplir leurs missions. Il est donc indispensable que l'Etat et les partenaires au développement viennent en appui aux Organisations de la société civile en matière d'infrastructures et de logistique. L'Etat en particulier peut recourir à des incitations d'ordre fiscal, domanial, ou douanier.

Appui en matière de ressources humaines

Bien peu d'organisations de la société civile disposent des ressources humaines nécessaires à la poursuite de leurs nobles ambitions. En plus du volontariat de leurs militants et sympathisants, il leur faut attirer les compétences nécessaires, les motiver, accroître leurs performances et les inciter à rester au sein de l'organisation ; ce qui n'est pas à la portée de tous.

Peu d'organisations disposent ainsi de capacités de planification, de formulation, de mise en œuvre et d'évaluation de projets d'activités. Pour pallier ces insuffisances, des efforts sont nécessaires pour la formation des responsables à une gestion efficiente et démocratique des organisations. L'Etat et les partenaires au développement peuvent contribuer à résoudre ce problème en apportant un appui à la formation ou au recyclage des dirigeants et personnels des Organisations de la société civile en matière de gestion et de leadership. Ils peuvent aussi mettre à la disposition des Organisations de la société civile les ressources humaines qui font défaut, en vue d'assurer à terme un transfert de compétences au sein de l'organisation bénéficiaire.

Appui en matière de ressources financières

En dehors de certaines ONG qui disposent de ressources budgétaires appréciables pour faire face à leurs missions, la plupart des organisations de la société civile burkinabè ne bénéficient pas de ressources financières suffisantes pour réaliser leurs programmes d'activités. La pauvreté générale qui sévit dans le pays ainsi que la faiblesse des contributions de leurs adhérents limitent singulièrement leurs capacités de mobilisation

financière. C'est pourquoi, l'Etat et les partenaires au développement doivent apporter aux Organisations de la société civile les appuis nécessaires à la mise en œuvre de leurs projets d'activités. A cette fin, des mécanismes de financement et de gestion doivent être mis en place.

Stratégies en matière de mécanisme de gestion des ressources allouées au renforcement des capacités des organisations de la société civile

Le résultat attendu du renforcement des capacités des organisations de la société civile est d'accroître leur participation au processus de décision sur toutes les questions concernant le développement économique, politique, social et culturel de la société.

Pour y parvenir, il faut un mécanisme institutionnel qui soit opérationnel et consensuel en vue de permettre une gestion rationnelle des ressources allouées par les partenaires et différents acteurs au profit des organisations de la société civile. Il s'agit d'abord de conforter la position de chaque organisation dans son approche de solution des problèmes de développement sans créer une hiérarchie perturbatrice sur le terrain de ses activités.

Il s'agit aussi d'impliquer davantage l'Etat, non dans son pouvoir de contrôle mais dans un processus participatif dans lequel il apporte son soutien aux organisations de la société civile à travers un cadre juridique et législatif favorable. Dans cet ordre d'idées, les structures déconcentrées de l'Etat telles les régions pourraient être associées au mécanisme institutionnel des Organisations de la société civile au niveau régional.

Conclusion

Les « Organisations de la Société Civile » comprennent un large éventail de groupes et d'organisations indépendantes et hétérogènes. Elles naissent d'une initiative directe de particuliers ou de groupes de la société et n'appartiennent en aucune façon au système gouvernemental, politique ou administratif officiel.

Leurs membres sont constitués notamment par les organisations d'agriculteurs, les organisations de travailleurs ruraux, les organisations communautaires, les ONG, les organisations humanitaires ou de secours, les instituts de recherche, les syndicats et les coopératives, les associations professionnelles, les organisations de consommateurs, les universités, les associations du secteur privé, les réseaux d'ONG, etc.

Les organisations de la société civile peuvent être nationales ou internationales, locales ou régionales. Elles peuvent être spécialisées dans un thème particulier (par exemple l'agriculture durable, l'environnement, les spécificités de chaque sexe, la population, etc.) ou avoir un rôle multiple. Leurs activités sont très variées : campagnes d'information, représentation, appui technique, offre de services, renforcement des capacités, formation, recherche et vulgarisation, rassemblement de données, diffusion de l'information, etc.

Aussi de nombreuses types d'organisations de la société civile sont -ils désormais reconnus pour posséder une grande connaissance de ce qui fonctionne dans le développement durable et pour contribuer à jouer un rôle crucial dans le bon fonctionnement des institutions et du développement des Etats en général. De fait,

beaucoup d'organisations représentent des membres issus de communautés concernées par les problèmes liés au développement rural et à la sécurité alimentaire, notamment des producteurs alimentaires, des femmes, des jeunes, des consommateurs, des populations pauvres rurales et urbaines. D'autres interviennent dans les domaines de la gouvernance, de la paix, de la sécurité. Des luttes et des recommandations de toutes sortes sont faites par les OSC pour le véritable développement du Burkina Faso tant leurs actions sont assez porteuses sur l'ensemble du territoire. Toutefois, des difficultés restent à résorber afin d'apporter une réelle impulsion à leurs initiatives et à leurs actions.